Manitoba Seniors and
Healthy Aging Secretatriat

Annual Report
2008 - 2009

Manitoba

MINISTER RESPONSIBLE
FOR SENIORS

Legislative Building
Winnipeg, Manitoba, Canada
R3C 0V8

The Honourable Philip S. Lee, C.M., O.M.
Lieutenant Governor of Manitoba
Room 235 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

May It Please Your Honour:

I have the privilege of presenting the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat, and the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2008/09.

Respectfully submitted,

Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors

Manitoba

Health and Healthy Living
Deputy Minister of Health and Healthy Living
Winnipeg MB R3C 0V8

Honourable Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors
Room 310 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat for the fiscal year 2008/09. Supporting a vision for health, independence and well-being of all Manitoba seniors, the Seniors and Healthy Aging Secretariat has focused on developing partnerships within government and the community. As a result, significant progress has been made in addressing a wide range of issues affecting seniors in this province.

The Secretariat has strategically enhanced support for the province's aging population through the Age-Friendly Manitoba Initiative. The Secretariat is providing leadership within government, to senior serving organizations, the private sector and communities to position Manitoba as the most age-friendly province in Canada.

The *Advancing Age: Promoting Older Manitobans Strategy* has continued to allow the department to develop the capacity of key seniors organizations. Through the Advancing Age Strategy, key issues for older Manitobans have been identified and the Secretariat has continued to address such issues as transportation, elder abuse and healthy aging.

The Healthy Aging Strategy work continued to educate older adults on healthy lifestyles, increase access for affordable, appropriate physical activity programs and provide meaningful volunteer opportunities for older adults in health promotion.

Through the Elder Abuse Strategy, the Secretariat provided strong leadership in the planning of Manitoba's first elder abuse conference entitled Partnering Towards the Prevention of Abuse of Older Adults. The Secretariat presented on various safety and security topics at this very successful conference. The Secretariat also continued to increase awareness of elder abuse and was a key partner in the development of a provincial network, a safe suite program and a peer helping program.

Respectfully submitted,

Arlene Wilgosh
Deputy Minister of Health and Healthy Living

Table of Contents

TITLE	PAGE
Minister's Letter	1
Deputy Minister's Letter	3
Introduction	6
Mission and Role	6
Organization	7
Organization Chart (*as of March 31, 2009*)	8
Accomplishments	9
Seniors and Healthy Aging Secretariat	11
Consultation and Review	11
Community Support and Development	16
Costs Related to Capital Assets	20
Sustainable Development	21
Financial Report Summary Information	
Reconciliation Statement	23
Expenditure Summary	24
Five-Year Expenditure and Staffing Summary by Appropriation	25
Performance Measurement	26
Figure 1 - Seniors Information Line	28
Figure 2 - Seniors Information Line (Types of Calls)	29
Figure 3 - Seniors Abuse Line (Volume of Calls)	30
Figure 4 - Types of Abuse Reported	31
The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act	32
Manitoba Council on Aging	
Letter from Chairperson	35
Manitoba Council on Aging	37

Introduction

The Annual Report is organized in accordance with the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat's appropriation structure, as set out in the Main Estimates of Expenditure of the Province of Manitoba for the fiscal year ending March 31, 2009.

The report includes the following information concerning the Secretariat: its vision, mission and role, consultation and review, community support and development, the main expenditures at the appropriation level, and a five-year historical table indicating expenditures and staffing. Also included is the Annual Report for the Manitoba Council on Aging describing its mandate, organization, policy and issue review and community functions.

Mission and Role

The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat leads government in creating an environment that promotes health, independence and well-being for all Manitoba seniors.

The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat provides support to the Minister responsible for Seniors to ensure the needs and concerns of seniors are reflected through a co-ordinated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs. The Minister and the Secretariat work with all departments to create an environment within the Province of Manitoba that promotes the health, independence and well-being of all Manitoba seniors.

The overall responsibilities of the Seniors and Healthy Aging Secretariat include:

- Providing leadership to province-wide strategies that promote the interests of older Manitobans, including *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*, the Elder Abuse Strategy, and the Healthy Aging Strategy; and enhancing support for the province's aging population through the Age-Friendly Manitoba Initiative.

- Acting in an advisory capacity to government departments.

- Liaising between the provincial government, other levels of government, and organizations serving seniors.

- Performing an education, information and referral function on a wide variety of topics and in differing formats.

- Providing research and administrative support to the Manitoba Council on Aging.

Organization

As of March 31, 2009, the Secretariat staff consisted of the following ten positions: an Executive Director, a Director of Policy Development, four Consultants, an Elder Abuse Consultant, a Resource Coordinator, an Administrative Secretary, and an Administrative Secretary/Manitoba Council on Aging support person. See the organization chart on page 8.

The Manitoba Council on Aging, an advisory body to the Minister responsible for Seniors, reports to the Minister. The Council receives research and administrative support services from the Secretariat. For further information, see Manitoba Council on Aging on page 35.

The Seniors and Healthy Aging Secretariat is not governed by specific legislation. However, in June 2005, Bill 8 - *The Manitoba Council on Aging Act* was proclaimed. The legislation continues the work of the Manitoba Council on Aging and further supports the efforts of Council in providing advice to the Minister.

Seniors and Healthy Aging Secretariat
Organization Chart *(as of March 31, 2009)*

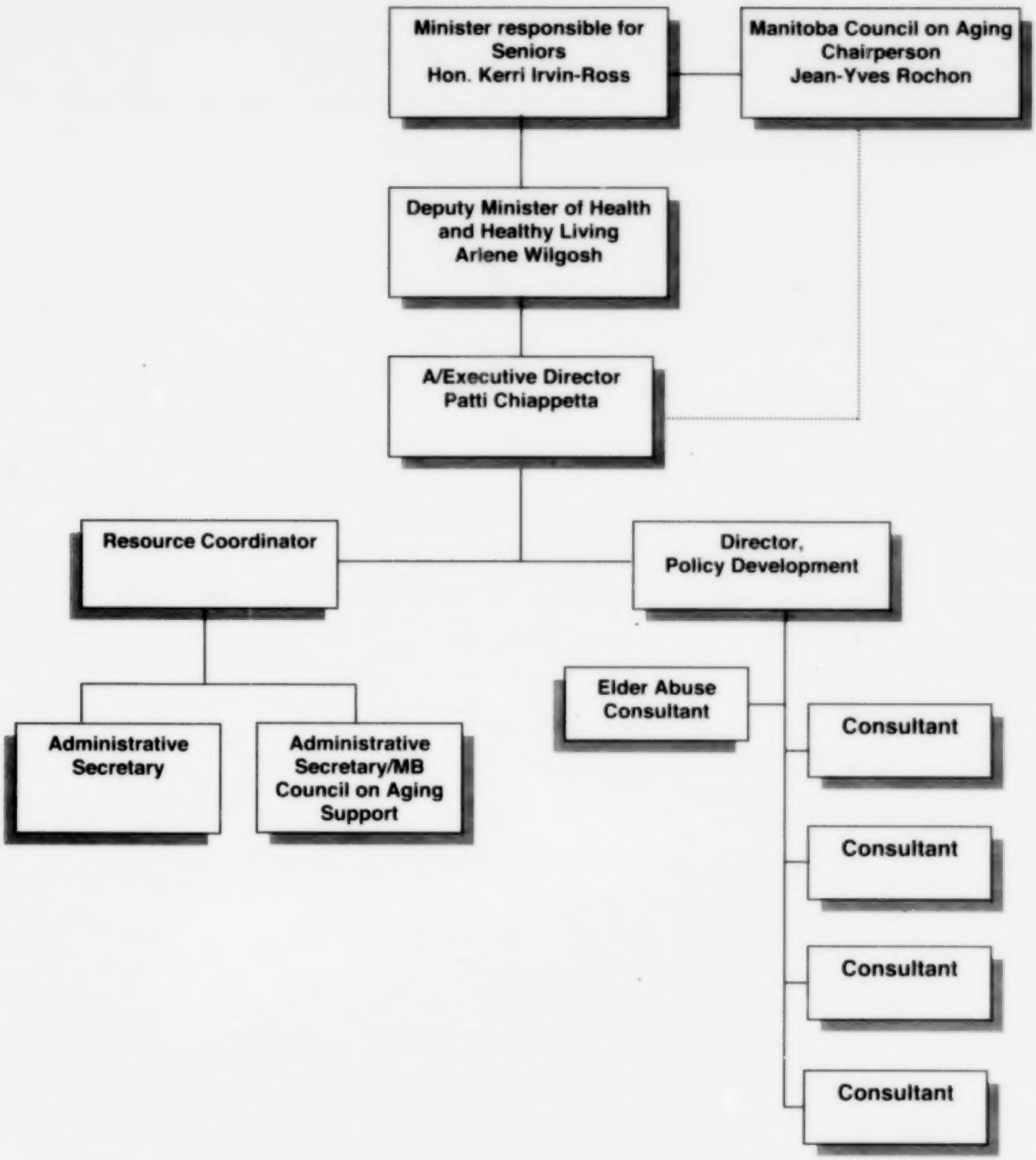

Accomplishments

Manitoba is on its way to becoming Canada's most age-friendly province with the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat's leadership. The Age-Friendly Manitoba Initiative (AFMI) is an opportunity for strategic enhancement of support to the province's aging population.

Since the launch of the AFMI in February 2008, 29 communities from across Manitoba have joined the initiative. To assist and guide these communities in becoming more age-friendly, the Secretariat organized an orientation workshop for the second round of age-friendly communities, provided limited funding to the communities to implement the process, and provided on-going support to communities' Age-Friendly Advisory Committees. In March 2009, the Secretariat brought together all 29 communities for a forum, Connecting Communities: Leading the Way, that allowed the communities to connect, share experiences and challenges, and identify ways to move forward.

A key aspect of the AFMI is building partnerships. The Secretariat has also developed partnerships with key organizations to support projects that will promote the age-friendly philosophy and enhance programs and services.

The provincial strategy, *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*, is in its sixth year and continues to seek input and active participation from provincial departments, other levels of government, seniors organizations, selected seniors known for specific expertise, the academic/research community, and the Manitoba Council on Aging. The strategy is a collaborative effort to address broad-based issues and stimulate initiatives within government and the seniors' community.

To move forward on the issues identified by community partners under the Advancing Age Strategy, the Secretariat continued to address the issue of transportation. Based on the strategic priorities identified by key stakeholders at a groundbreaking workshop held in March 2008, the Secretariat partnered with the Transportation Options Network for Seniors (TONS). TONS has made strides in identified priority areas such as rural, private and public transportation issues.

The Secretariat continued to provide leadership to a province-wide, multidisciplinary Elder Abuse Strategy that includes support to regional elder abuse committees; education to older adults, service providers and the general public; and support for a number of initiatives. These initiatives include:

- development of a provincial network
- research activities
- acting in an advisory capacity
- support for regional and community efforts
- development of education and training resources
- an elder abuse safe suite to provide a safe haven for older adults leaving an abusive relationship
- partnership with Age & Opportunity and Partners Seeking Solutions with Seniors on a seniors peer helping program and pilot provincial Peer Support Line to support older adults affected by elder abuse and addictions issues

In October 2008, Manitoba held its first elder abuse conference entitled Partnering Towards the Prevention of Abuse of Older Adults. The Secretariat participated as a member of the planning committee and presenter at the conference.

Under the Healthy Aging Strategy, the Active Living Coalition for Older Adults in Manitoba continued to work with various partners to support and expand the peer-led fitness program, Steppin' Up and Steppin' Out with Confidence, within the province. The Healthy Aging Strategy supports community-based delivery of programs and services, enhances education and awareness, and actively engages seniors in physical activity, volunteerism, lifelong learning, falls prevention, and social connectedness.

To further promote healthy aging in Manitoba, the Secretariat in partnership with the Public Health Agency of Canada, hosted a forum in February 2009 to advance discussions and identify opportunities to promote healthy aging and age-friendly communities. The day focused on sharing research and experiences, building partnerships and setting priorities for healthy aging in Manitoba.

The Secretariat continued to work collaboratively with stakeholders on seniors and emergency preparedness. The Secretariat partnered with the Disabilities Office and other partners to develop a training video on emergency preparedness for seniors, service providers, and emergency response personnel.

The Secretariat supported the provincial celebration of Seniors' and Elders' month in October 2008. The Minister issued a Proclamation and a province-wide invitation to over 1,250 senior serving organizations to join in the recognition of the contributions of older adults. The 2008 theme for Seniors' and Elders' month was "Be Active, Be Healthy!" Over 50 events were hosted across the province, including the Winnipeg kick-off celebration held at the Franco-Manitoban Cultural Centre with over 500 people in attendance. The kick-off event took a wellness approach and also included multicultural and intergenerational components.

Working relationships were further developed with provincial departments, regional health authorities, and other levels of governments. The Secretariat also increased its presence in rural and northern Manitoba through the satellite office initiative. Staff conducted over 25 presentations in rural and northern Manitoba during the past year.

Seniors and Healthy Aging Secretariat

The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat's two key functions are consultation and review, and community support and development.

The objectives were:

- To support government interest in planning for the current, emerging and future needs of older Manitobans.
- To promote the interests of seniors to ensure that their needs and concerns are reflected in an integrated and comprehensive framework of legislation, public policy and programs.
- To provide centralized information to seniors and their families, seniors' organizations, and government.

Consultation and Review

The expected and actual results for 2008/09 included:

1. Effective and appropriate government services, legislation, policy, programs and initiatives to accommodate the needs of seniors in Manitoba.
    - Now in the second year, the Age-Friendly Manitoba Initiative (AFMI) is addressing the diverse needs of a growing seniors' population. Twenty-nine communities from across Manitoba are actively engaged and are developing action plans and programs to address some of the physical and social issues in their respective communities, thus striving to become more age-friendly. The Age-Friendly Manitoba Initiative is a comprehensive strategy developed to help forward the vision to make Manitoba the most age-friendly province in Canada. That is, a province where policies, services and structures related to the physical and social environment are designed to support and enable older people to live in security, enjoy good health and participate fully in society (*Health and Aging: A Discussion Paper*, WHO 2002).

    - Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat developed key partnerships and moved policy issues affecting older Manitobans forward under *Advancing Age: Promoting Older Manitobans*. This approach has led to progress in a number of areas including transportation, elder abuse, and healthy aging.
        - Through the Advancing Age Strategy $72,000 was provided to six organizations to further enhance their capacity to assist the Secretariat with the Advancing Age Strategy. Service Purchase Agreements were developed with the Aboriginal Seniors Resource Centre, Inc., Age & Opportunity Inc., Creative Retirement Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, Manitoba Society of Seniors, and Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres.

    - Through the Advancing Age Strategy, transportation was identified as a priority. The Secretariat allocated $55,000 through the Advancing Age Strategy ($21,300) and the Healthy Aging Strategy ($33,700) for transportation related initiatives. Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat developed a Service Purchase Agreement with the Transportation Options Network for Seniors (TONS). TONS work focused on three areas:
        - Rural Transportation - established a Rural Transportation Committee, that developed an action plan to address rural transportation issues for seniors; conducted rural roundtables with key stakeholders in each regional health authority to discuss the Mobility Disadvantage Transportation Program and to share best practices and challenges.

- Private Transportation - developed educational material including a curriculum for a peer-led speakers' bureau module to assist older adults in deciding when it is no longer safe to drive and informing them of alternative modes of transportation.
- Public Transportation - used Geographic Information Systems analysis to identify concentrations of seniors to prioritize areas for snow clearing and service provision.

- The Healthy Aging Strategy engages seniors in health promotion strategies, co-ordinates provincial efforts to promote healthy lifestyles for older adults, builds community capacity and fosters collaboration. It focuses on the positive contributions of older adults and increases awareness of the importance of active living, healthy eating, smoking cessation, falls prevention, and social connectedness in healthy aging. Manitoba maintained its partnership with the Active Living Coalition for Older Adults in Manitoba in support of peer-led physical activity programs such as the Steppin' Up and Steppin' Out with Confidence Programs. These programs train seniors to lead physical activity programs for other older adults of varying mobility levels, including those who are at risk of a fall. In February 2009 the Secretariat, in partnership with the Public Health Agency of Canada, held a Healthy Aging Forum in Manitoba. The forum brought together key stakeholders including various government departments, senior serving organizations and older adults, to share research and best practices, build partnerships and set direction for moving forward with Healthy Aging in Manitoba.

- Staff attended regular meetings of Federal-Provincial/Territorial Seniors Officials and participated in the Federal-Provincial/Territorial working groups to discuss seniors issues of mutual concern that cross jurisdictions and sectors. Working groups focused on issues including healthy aging and wellness, positive images of aging, social isolation and safety and security (with a focus on abuse of older adults). The Acting Executive Director of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat co-chaired the committee on Healthy Aging; Secretariat staff participated on the Positive Images of Aging, Safety and Security, and Financial Issues Working Groups.

- Working relationships were further developed with provincial departments, regional health authorities, and other levels of governments.

- Moreover, the Secretariat continued to co-ordinate and chair meetings of representatives from a variety of seniors organizations and government agencies to discuss timely issues of common concern.

- The Secretariat remained current and involved in issues impacting seniors through participation on committees, work with other jurisdictions, and support to the Manitoba Council on Aging. Most committees involve direct interaction with seniors and key seniors organizations that contribute to the fulfillment of the Secretariat's mandate. Direct interaction with seniors organizations ensures that the Secretariat has opportunities to gain a broader understanding of seniors' issues. Participation on these committees affords the Secretariat the opportunity to offer a senior's perspective on issues, provide advice, and respond to inquiries:
  - Active Living Alliance for Canadians with Disabilities
  - Active Living Coalition of Older Adults - Manitoba
  - Age-Friendly Manitoba Initiative Advisory Committee
  - Assisted Living Consultation Group
  - Canadian Centre for Disability Studies
  - Canadian University Research Alliance
  - College of Licensed Practical Nurses of Manitoba's Healthy Aging Conference Advisory Committee

- Coming of Age Committee
- *Condominium Act* Review Group
- Disability and Emergency Management Network
- Elder Abuse Video Committee
- Elder Abuse Working Group
- Ethnocultural Seniors Committee
- Family Violence Court Steering Committee
- Federal-Provincial/Territorial Committee of Officials (Seniors) Working Groups: Healthy Aging, Positive Images of Aging, Safety and Security, Financial Issues
- Flin Flon Elder Abuse Committee
- Gay, Lesbian, Bi-sexual, Transgender and Two-Spirited Education Committee
- Injury Free Manitoba Conference Planning Committee
- Injury Free ADM Advisory Committee
- Long Term Care Strategy Committee
- Manitoba Age-Friendly Committees
- Manitoba Alzheimer Strategy Overview Committee
- Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres
- Manitoba Elder Abuse Network
- Manitoba Caregiver Network
- Manitoba Falls Prevention Network
- Manitoba *in motion*
- Manitoba Road Safety Coordinating Committee
- New Horizons Elder Abuse Awareness Funding Review Committee
- New Horizons Regional Review Committee
- Partners Seeking Solutions with Seniors
- Police Academy Advisory Committee
- Policy Developers Network
- Provincial Elder Abuse Conference Planning Committee
- Rural Working Group for Older Manitobans
- Safe Suite Advisory Committee
- Seniors Crime and Safety Network
- Seniors Home Security Working Group
- Seniors' and Elders' Day Committee
- Society for Manitobans with a Disability
- The Pas Elder Abuse Committee
- Transportation Options Network of Seniors
- University of Manitoba, Centre on Aging – CURA
- University of Manitoba, Centre on Aging – Advisory Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – Symposium Committee
- University of Manitoba, Centre on Aging – CAG 2009 Committee
- University of Manitoba, Gerontology Certificate Program Committee
- Will Week: Estate Planning for your Future Committee
- Winnipeg Committee to End Family Violence
- Winnipeg *in motion*
- World Elder Abuse Awareness Day Working Committee

2. Ongoing leadership role within government to respond to the challenges and opportunities of Manitoba's aging population, with ongoing promotion of a holistic approach.
   - As part of the AFMI, the Secretariat held sessions with Assistant Deputy Ministers from all departments within the Government of Manitoba in order to better communicate information about the AFMI, provide an opportunity for discussion, as well as develop important partnerships between departments.

- Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat consulted with provincial departments, including Advanced Education and Literacy; Competitiveness, Training and Trade; Culture, Heritage, Tourism and Sport; Health and Healthy Living; Family Services and Housing; Infrastructure and Transportation; Intergovernmental Affairs and Trade; Justice; Labour and Immigration; and Finance; as well as Manitoba Housing Authority and Manitoba Public Insurance, in developing policy and evaluating programs where delivery impacts seniors.

3. Effective service delivery that results in integrated and comprehensive legislation, public policy and programming, as well as centralized access to information and referral for seniors resources.
   - The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to provide a central source of information and referral for seniors resources within government.

   - The Secretariat provided briefings and analysis for the Minister responsible for Seniors on a range of issues including:
     - housing issues
     - demographics and planning for an aging population
     - elder abuse
     - emergency preparedness
     - aging in place
     - employment services
     - financial issues
     - health care and related health issues
     - housing and shelter benefits
     - legal issues
     - taxation
     - transportation

4. Age-friendly communities both in design and services provided, with responsive programs and services in rural and Northern Manitoba.
   - Twenty-six communities and three cities from across Manitoba have joined the AFMI. To assist and guide these communities in becoming more age-friendly, a comprehensive AFMI orientation workshop was held for the second round communities in November 2008 in Brandon. Financial assistance in the amount of $2,000 for the communities and $5,000 to the cities to assist in the implementation process was also granted.

   - To further assist communities engaged in the AFMI, a workshop Communities Connecting; Leading the Way, was held in March 2009. The workshop provided an opportunity for communities to come together, share experiences, learn from and move forward.

   - To further broaden the scope of AFMI and ensure its success and sustainability, the Secretariat and key partners have entered into the following agreements:
     - **Creative Retirement Manitoba,** to provide website consultation to age-friendly communities in order to enhance communication between age-friendly communities, the Association of Manitoba Municipalities and the Secretariat. Enhanced communication will include promotion of AFMI events, updates and sharing success stories.
     - **Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres,** through an age-friendly Community Developer, to provide hands-on assistance to all age-friendly communities (through their senior centres and senior organizations) in becoming more age-friendly.

- **Manitoba Chambers of Commerce**, to engage the Manitoba business community in the AFMI and build capacity within that sector. Another intended outcome will be that more Manitoba businesses would retain and hire older adults and make these actions an important practice and strategy in responding to skills and workforce shortages.

- In 2008/09, the six key senior serving organizations who are partners in the Advancing Age Strategy were also invited to develop age-friendly proposals unique to their mandates. Under the AFMI, these organizations received $10,000 each to support projects that will promote the age-friendly philosophy and enhance their programs and services. These six organizations are the Aboriginal Seniors Resource Centre Inc.; Age & Opportunity, Inc.; Creative Retirement Manitoba; la Fédération des aînés franco-manitobains; Manitoba Society of Seniors, and the Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres.

Community Support and Development

The expected and actual results for 2008/09 included:

1. Seniors who are better informed and able to access services within government and the community, enabling greater independence and healthier lifestyles including strengthened communication with seniors' and related community organizations with a comprehensive website, and facilitating such initiatives as funding through the Advancing Age Strategy to key seniors organizations.
   - The Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to provide a central source of information and referral for seniors and their families, seniors organizations and government.
   - The toll-free, bilingual Seniors Information Line offers callers a specialized knowledge of resources and programs for seniors, as well as prompt and individual assistance. Of the 2,096 calls, 30% requested pamphlets or brochures, 20% had questions regarding community living (housing, services for seniors, transportation, legal issues and home repair/maintenance), 18% inquired about financial security, 12% had questions about health care, and 20% were miscellaneous requests.
   - The toll-free, bilingual Seniors Abuse Line received 308 calls. The line allows seniors, family members, service providers and the community-at-large to access information on existing resources, receive assistance in accessing those resources, while respecting the older person's right to self-determination.
   - The Secretariat received 143 requests for information through its generic email address.
   - The Secretariat updated several booklets as follows:
     - *The Manitoba Seniors' Guide*, 15th edition, published by the Manitoba Council on Aging was reprinted; the French version of the guide was printed as well.
     - *A Legal Information Guide for Seniors*
     - *A Guide for the Caregiver*
     - The Senior Access Resource Manuals (in partnership with the Manitoba Society of Seniors). This initiative addresses the information needs of seniors about the benefits to which they are entitled.
   - The Secretariat distributed the following educational materials:
     - *Age-Friendly Manitoba: Creating Communities Committed to Healthy, Active Aging* (a brochure on the Age-Friendly Manitoba Initiative)
     - *Expect Respect* (an elder abuse pamphlet and poster for seniors)
     - *Working Together to Address Elder Abuse* (pamphlet for professionals)
     - *Safety for Seniors: What You Should Know* (fact sheet on elder abuse)
     - *Working Together for Seniors: A Toolkit to Promote Seniors' Social Integration in Community Services, Programs and Policies* (2007) published by the Feberal/Provinical/Territorial Ministers Responsible for Seniors
     - *The Older and Wiser Driver* (1999) published in partnership with Manitoba Transportation and Government Services, Manitoba Public Insurance, Canadian Automobile Association Manitoba and Creative Retirement Manitoba
     - other printed materials on topics such as active living and wellness, and health care directives

- Steps have been taken to ensure that seniors are aware of how to protect themselves against frauds and marketplace scams. The Secretariat continued to partner on a consumer "Protect Yourself" calendar which was distributed to seniors groups and organizations throughout Manitoba.

- Secretariat staff continued to make its library of educational videos available on loan to seniors, service providers, professional groups and students. The tape collection addresses a range of issues including housing design, myths about aging, falls and how to prevent them, telephone fraud and how to recognize and prevent financial abuse.

- Callers continued to access the Secretariat's Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors through the Seniors Information Line. The registry contains information on all types of seniors housing available in rural Manitoba. Information on Winnipeg housing is available from Age & Opportunity, Inc.

- The Secretariat continued to maintain its own website, www.gov.mb.ca/shas, providing accurate and accessible information to seniors and their families, organizations and professionals in the field of aging. The Secretariat received 170,482 hits from April 1, 2008 to March 31, 2009.

2. Increased awareness of the issues related to elder abuse, including intervention and prevention, and the development of strategies to monitor and respond to this abuse at the community level.
   - The Secretariat continued to focus on a concerted, multidisciplinary approach to addressing elder abuse. Key components of the strategy include:
     - an elder abuse consultant
     - an elder abuse resource coordinator
     - the Seniors Abuse Line
     - education and awareness
     - consultation with communities/regions
     - support for elder abuse counseling and safe housing services
     - support for the development of a provincial elder abuse network
     - lead and support events and activities throughout the province to recognize World Elder Abuse Awareness Day

   - The Secretariat continued to financially support the Elder Abuse Strategy in the following ways:
     - $25,000 to Age & Opportunity, Inc. for an elder abuse safe suite program (Winnipeg only)
     - $25,000 to Age & Opportunity, Inc. for a provincial toll-free elder abuse counseling line
     - $25,000 to the Manitoba Society of Seniors for the development of a provincial elder abuse network
     - $64,000 to Age & Opportunity, Inc. for delivery of counseling services (Winnipeg only)

   - The Secretariat also continued to support the expansion of an elder abuse learning module for grade 5 students called the Across the Generations: Accept, Respect and Protect One Another Program, and the Police Academy: Older Adults Division Program, a six week program that empowers older adults with information on a variety of safety and security issues.

3. Better understanding and awareness of aging, emerging social issues, contributions of seniors, and gerontological research within the community, government and individuals working in the field of aging.
   - The Secretariat continued to provide expertise from a local to national and international level for government, academic and community-based organizations, and service groups on various topics and issues such as ageism, caregiving, active living, elder abuse, emergency preparedness, and programs and services for seniors.

   - In July 2008 the Secretariat, along with the age-friendly communities of Portage la Prairie and Gimli, presented at the International Federation on Aging 9th Global Conference, in Montreal, Canada. The Age-Friendly Project was one of the highlights of the Conference.

   - The Secretariat continued to provide satellite office opportunities throughout rural and northern Manitoba.

   - The Secretariat consulted on a regular basis with regional health authorities, all levels of government and community organizations to assist in identifying the specific needs and concerns of older adults in the rural and northern communities.

   - Information and support was provided to seniors groups to organize Seniors' & Elders' Month celebrations throughout the province during the month of October. In Winnipeg, the Seniors' & Elders' Day Committee organized a celebration at the Franco-Manitoban Cultural Centre. In 2008 the Secretariat also provided financial assistance to the Seniors' and Elders' Day Community Planning Committee to provide transportation for seniors to the event.

   - The third World Elder Abuse Awareness Day event was held on June 8, 2008 at RCMP Headquarters. In addition, the Secretariat supported many other activities and events throughout the province.

4. Culturally appropriate consultations with the Aboriginal and Francophone communities on services for seniors.
   - Through the *Advancing Age: Promoting Older Manitobans Strategy*, the Secretariat built partnerships with the Aboriginal and Francophone communities. Aboriginal Seniors Resource Centre and la Fédération des aînés franco-manitobains are key partners in the Advancing Age Strategy. These organizations have consulted with the Secretariat on issues such as elder abuse, safety and security, and transportation.

5. An enhanced profile/image of seniors in Manitoba.
   - The Secretariat, along with the World Elder Abuse Awareness Day Committee, piloted an elder abuse learning module called *Across the Generations: Accept, Respect and Protect One Another*, geared towards grades 4 and 5 students. The purpose of this program is to enhance/develop respectful intergenerational relationships and increase awareness amongst youth that bullying (elder abuse) happens at all ages. Students are given the opportunity to view the *Seniors are Cool* video and dispel any myths they may have towards older adults.

   - The Secretariat continued to utilize the *Seniors are Cool* video in presentations to students of all ages, and professionals to dispel ageist attitudes towards older adults. The *Seniors are Cool* Video highlights active older adults in Manitoba. In September 2008, the Secretariat added clips from the *Seniors are Cool* video on the department's website.

- In October 2008, the Secretariat, along with the Minister responsible for Seniors, supported Seniors' and Elders' Month celebrations. Seniors' and Elders' Month recognized the continuing contributions of older Manitobans. Over 50 events were held throughout the province in recognition of Seniors' and Elders' Month, including a kick-off event in Winnipeg which attracted over 500 older adults.

- The Secretariat provided a grant of $5,300 to the Manitoba Society of Seniors as a contribution towards the cost of the 2008/09 Manitoba Society of Seniors 55 Plus Games. The 55 Plus Games encourages older adults in active participation and highlights senior athletes throughout Manitoba.

- Manitoba's Healthy Aging Strategy, through the work of the Active Living Coalition of Older Adults in Manitoba (ALCOA-MB), engages seniors in health promotion strategies. The ALCOA-MB speakers' bureau and physical activity programs are lead by senior volunteers. The Healthy Aging Strategy highlights the continuing contributions of older Manitobans.

24-1 Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2008/09 $(000s)	FTE	Estimate 2008/09 $(000s)	Variance Over(Under) $(000s)	Expl. No.
Salaries and Employee Benefits	582	10.00	667	(85)	
Other Expenditures	292		317	(25)	
External Agencies	777		773	4	
Total Sub-Appropriation	**1,651**	**10.00**	**1,757**	**(106)**	

Costs Related to Capital Assets

This appropriation is responsible for the provision of the amortization of capital assets, and for interest expense related to capital investment borrowing.

The objectives were:

- The provision of amortization of capital assets.

The expected and actual results for 2008/09 included:

1. The systematic write-off to expense of the cost of an asset over its expected economic useful life.
   - Amortization of the costs of assets over the useful life of the asset was done in accordance with pre-established timelines.

24-2 Costs Related to Capital Assets

Expenditures by Sub-Appropriation	Actual 2008/09 $(000s)	Estimate 2008/09 $(000s)	Variance Over(Under) $(000s)	Expl. No.
Desktop Services	2	4	(2)	
Amortization Expense	4	4	-	
Total Sub-Appropriation	**6**	**8**	**(2)**	

Sustainable Development

Staff at the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat continued to use recycled paper for the photocopier and fax machines, as well as the printer. The toner cartridges for this equipment were also returned for recycling. All used office paper was sent to the Records Centre for shredding. Newspapers and telephone books were also collected and recycled. Whenever possible, double-sided photocopying was encouraged. A recycling bin for plastic and aluminum was placed in the lunch room and staff were encouraged to make use of this recycling opportunity. In order to reduce utility use, lights were turned off in offices when not in use.

Financial Report Summary Information

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Reconciliation Statement
April 1, 2008 – March 31, 2009

2008/09 Main Estimates:	1,765
Allocation of Funds from: Enabling Appropriations	-
2008/09 Estimates:	**1,765**

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Expenditure Summary
for fiscal year ended March 31, 2009

Estimate 2008/09 $(000s)		Appropriation	Actual [1] 2008/09 $(000s)	Actual [2] 2007/08 $(000s)	Increase (Decrease) $(000s)	Expl. No.
	24-1	**Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat**				
667		a Salaries and Employee Benefits	582	527	55	
317		b Other Expenditures	292	276	16	
773		c External Agencies	777	421	356	
1,757		**Total Appropriation 24-1**	**1,651**	**1,224**	**427**	
	24-2	**Costs Related to Capital Assets**				
4		a Desktop Services	2	4	(2)	
4		b Amortization Expense	4	4	-	
8		**Total Appropriation 24-2**	**6**	**8**	**(2)**	
1,765		**Total Appropriation 24**	**1,657**	**1,232**	**425**	

Footnotes:
(1) Actuals for 2008/09 are based on year-end expenditure analysis report.
(2) Prior year's comparative figures have been reorganized where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ended March 31, 2009.

Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat
Five-Year Expenditure and Staffing Summary by Appropriation
for years ending March 31, 2005 to March 31, 2009

Appropriation	2004/05 [2] FTE	2004/05 [2] $(000s)	2005/06 [2] FTE	2005/06 [2] $(000s)	2006/07 [2] FTE	2006/07 [2] $(000s)	2007/08 [2] FTE	2007/08 [2] $(000s)	2008/09 [1] FTE	2008/09 [1] $(000s)
24-1 Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat	9.00	725	9.00	911	9.00	1,094	9.00	1,224	10.00	1,651
24-2 Costs Related to Capital Assets		8		8		8		8		6
Total Departmental Expenditures	**9.00**	**733**	**9.00**	**919**	**9.00**	**1,102**	**9.00**	**1,232**	**10.00**	**1,657**

Footnotes:

(1) Actuals for 2008/09 are based on year-end expenditure analysis report.

(2) Prior years' comparative figures have been reorganized where necessary to conform with the presentation adopted for the fiscal year ended March 31, 2009.

Performance Measurement

The following section provides information on key performance measures for the department for the 2008-09 reporting year. All Government of Manitoba departments include performance measures in their Annual Reports to complement the financial results and provide Manitobans with meaningful and useful information about government activities and their impact on the province and its citizens.

For more information on performance reporting and the Manitoba government, visit www.manitoba.ca/performance

Your comments on performance measures are valuable to us. You can send comments or questions to mbperformance@gov.mb.ca.

(A) What is being measured and using what indicator?	(B) Why is it important to measure this?	(C) Where are we starting from (baseline measurement)?	(D) What is the 2008/09 result or most recent available data?	(E) What is the trend over time?	(F) Comments/recent actions/report links
1. The effectiveness of our *Advancing Age: Promoting Older Manitobans Strategy* in engaging major senior serving organizations to contribute to government planning and policy development, through the submission of written perspective statements.	Input from well informed seniors organizations will contribute to better program and services for seniors.	In 2003, Cabinet endorsed the *Advancing Age: Promoting Older Manitobans Strategy*. Prior, there was no formal mechanism to solicit input of seniors organizations.	In 2008/09, the Secretariat received written perspectives/ reports from six senior serving organizations. Examples include perspectives on transportation and lifelong learning.	Increasing consultations.	Manitoba's seniors population is growing and continues to have significant implications for government legislation, policies and programs, thus it is vital to ensure opportunities are available for seniors to contribute to the planning and policy development process.
2. The public's awareness of information and referral services, by measuring the number of calls to the Manitoba Seniors Information Line, and the type of information requested.	To monitor our successes in providing information and referral to clients. Volume of requests and type of information requested will ensure we have accurate and helpful information related to issues of importance to clients.	In 2001, we began to formally record Information Line Data. In 2001/02, 4,383 calls were received.	In 2008/09, the Seniors Information Line received 2,101 calls. Requests for SHAS material and information on housing, financial benefits and health care were the most frequently recorded types of calls.	A decrease in call volume has corresponded to an increase in online activity. In 2008/09, the Secretariat received 143 requests for information through its generic email address and 170,482 hits on our website. Figure 2 outlines the type of information requested.	SHAS staff provides awareness about the Seniors Abuse Line through such activities as: World Elder Abuse Awareness Day, presentations and information sessions, brochures, fact sheets, Manitoba Seniors' Guide and through our website: www.gov.mb.ca/shas/abuse/index.html

(A) What is being measured and using what indicator?	(B) Why is it important to measure this?	(C) Where are we starting from (baseline measurement)?	(D) What is the 2008/09 result or most recent available data?	(E) What is the trend over time?	(F) Comments/recent actions/report links
3. The reach of the Elder Abuse Strategy into rural and northern Manitoba by measuring the growth in consultation, community/regional meetings held in or related to rural and northern communities.	To ensure the strategy is relevant to the unique needs and challenges exhibited in each region of the province.	In 2003, the Elder Abuse Strategy was approved as a component of the Advancing Age Strategy. A province-wide strategy was implemented. Development has been tracked since that time.	As of 2008/09, seven community elder abuse response/monitoring teams existed in Assiniboine, Brandon, NOR-MAN, Central, Winnipeg, Parkland, and Burntwood Regional Health Authorities. Elder Abuse Educational/ awareness sessions have occurred on an ongoing basis in each region of the province. Communities across the province took part in the third World Elder Abuse Awareness Day.	Our data indicates an increase in the number of requests for the Elder Abuse Consultant(s) to attend rural meetings, present elder abuse awareness sessions, participate in World Elder Abuse Awareness Day activities and rural and northern health fairs. We have also seen a steady increase in the development of Elder Abuse response/ monitoring teams.	The growth in Manitoba's seniors population has significant implications to government and society - the issues for aging populations in rural and northern communities differ in some ways from those in urban areas and it is important that all voices continue to be recognized. SHAS leads government efforts to address the abuse of older adults throughout Manitoba.
4. Awareness of the Manitoba Seniors Abuse Line by measuring the number of calls and the types of elder abuse reported.	Evaluation and analysis of the numbers of calls and the types of abuse being reported provides us with useful, current information regarding the many issues related to elder abuse that we use to inform policy and programming decisions.	In 1999, we began to record the numbers of calls and the types of abuse that were being reported. In 1999, just over 100 calls were received.	In 2008/09, the Manitoba Seniors Abuse Line received 308 calls. Financial and emotional abuses are the most frequent types of abuse reported.	In 2008/09 there has been a slight decrease in the number of abuse calls since 2007/08. The Secretariat has provided a breakdown and analysis of the calls received and the nature of abuse reported in Figure 3 and 4.	

Figure 1
Seniors Information Line

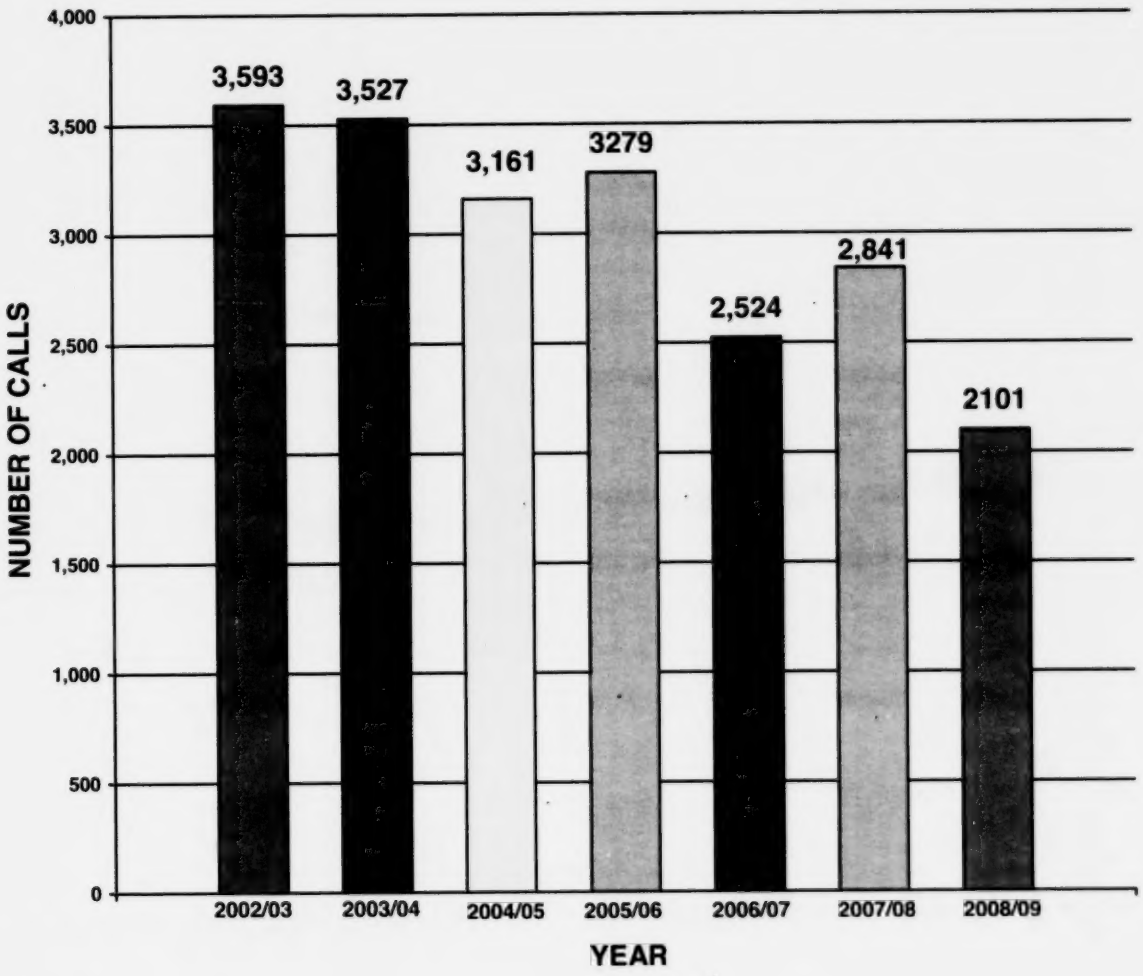

Figure 2
Seniors Information Line (Types of Calls)

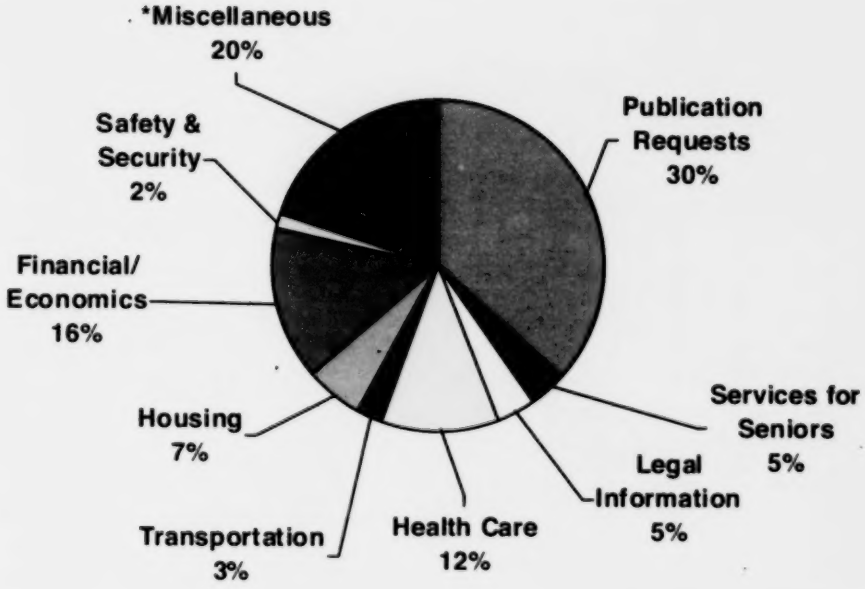

***Miscellaneous Includes:**

- Special Events
- ID Cards
- Multiple Requests
- Education & Courses
- Taxes
- City of Winnipeg
- Employments
- Grants
- Miscellaneous Information

Figure 3
Seniors Abuse Line (Volume of Calls)

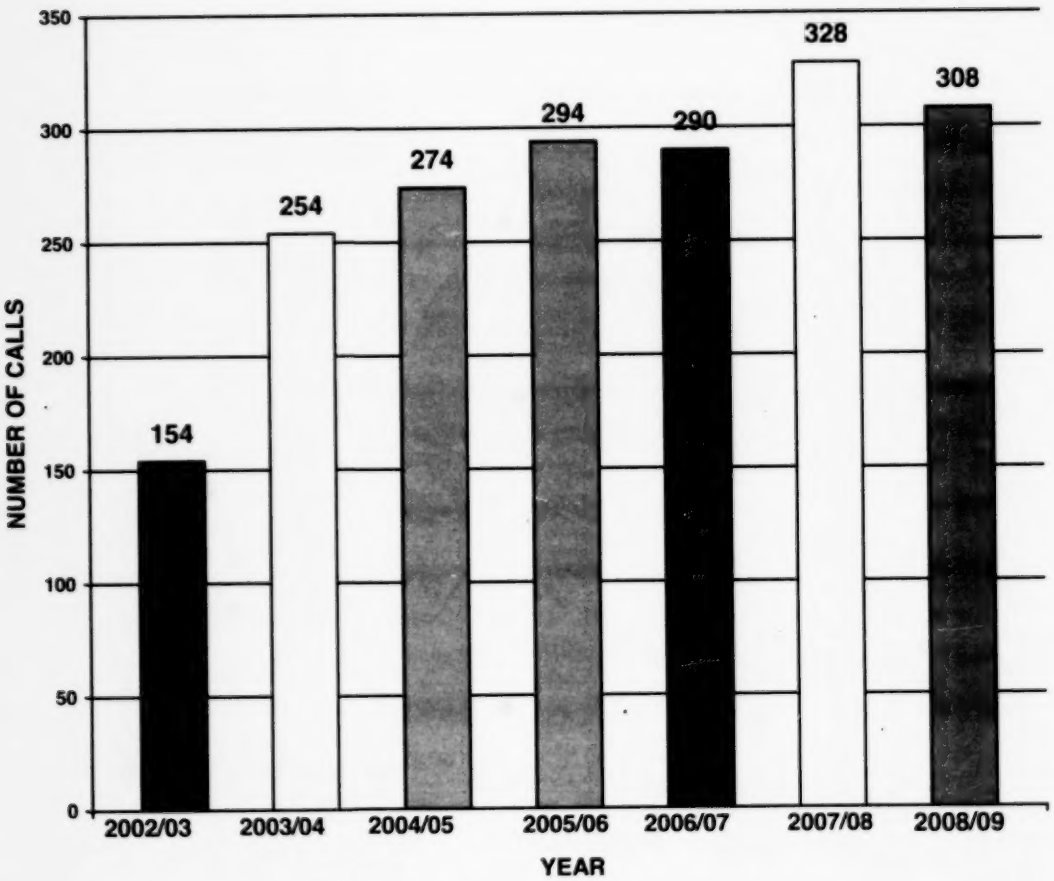

Figure 4
Types of Abuse Reported

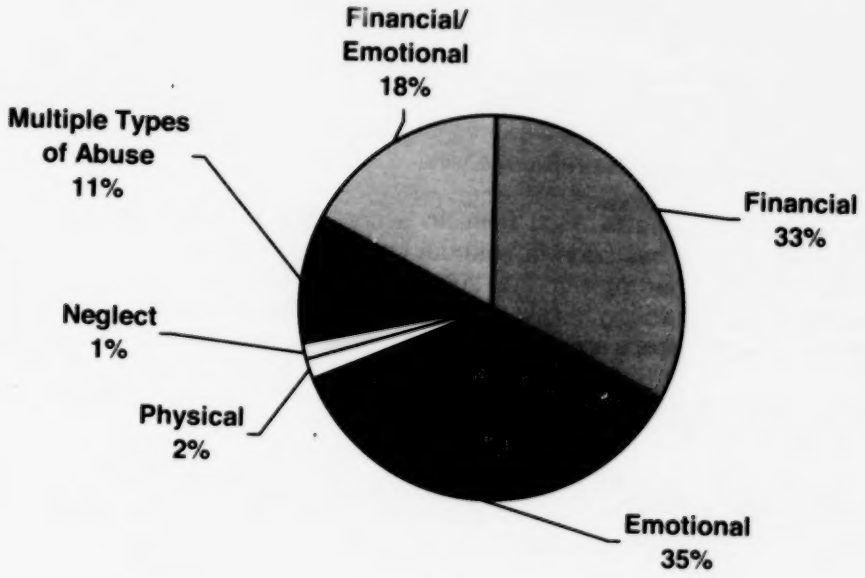

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act

The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Act came into effect in April 2007. This law gives employees a clear process for disclosing concerns about significant and serious matters (wrongdoing) in the Manitoba public service, and strengthens protection from reprisal. The Act builds on protections already in place under other statutes, as well as collective bargaining rights, policies, practices and processes in the Manitoba public service.

Wrongdoing under the Act may be: contravention of federal or provincial legislation; an act or omission that endangers public safety, public health or the environment; gross mismanagement; or, knowingly directing or counseling a person to commit a wrongdoing. The Act is not intended to deal with routine operational or administrative matters.

A disclosure made by an employee in good faith, in accordance with the Act, and with a reasonable belief that wrongdoing has been or is about to be committed is considered to be a disclosure under the Act, whether or not the subject matter constitutes wrongdoing. All disclosures receive careful and thorough review to determine if action is required under the Act, and must be reported in a department's annual report in accordance with Section 18 of the Act.

The following is a summary of disclosures received by Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat for fiscal year 2008/09:

Information Required Annually (per Section 18 of The Act)	**Fiscal Year 2008 – 2009**
The number of disclosures received, and the number acted on and not acted on. *Subsection 18(2)(a)*	**0** disclosures were received.
The number of investigations commenced as a result of a disclosure. *Subsection 18(2)(b)*	**NIL**
In the case of an investigation that results in a finding of wrongdoing, a description of the wrongdoing and any recommendations or corrective actions taken in relation to the wrongdoing, or the reasons why no corrective action was taken. *Subsection 18(2)(c)*	**NIL**

Manitoba Council on Aging

Annual Report 2008/2009

Manitoba Council on Aging

822-155 Carlton Street • Winnipeg MB • R3C 3H8
Telephone (204) 945-2127
Toll-free 1 800 665-6565
Fax (204) 948-2314

Honourable Kerri Irvin-Ross
Minister responsible for Seniors
310 Legislative Building
Winnipeg MB R3C 0V8

Dear Minister:

I am pleased to present the Annual Report of the Manitoba Council on Aging for the fiscal year 2008/09.

In June 2005, Royal Assent was given to *The Manitoba Council on Aging Act*. Members of the Council and seniors across Manitoba welcomed this strong commitment to the importance of the seniors voice in policy and program planning. They continue to appreciate the support of the government in addressing current issues and in planning for the future.

Council members continue to appreciate the involvement of the Province of Manitoba, led by the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat, in the development of the Age-Friendly Manitoba Initiative. This exciting initiative supports seniors in leading active, socially engaged, independent lives that contribute to healthy communities and healthy aging. Currently, with 29 age-friendly communities throughout Manitoba, we are truly on our way to becoming the most age-friendly province in Canada!

As newly appointed Chair of the Council, I have become more aware and appreciative of the dedicated effort of Council members to serve as advisors to the Minister responsible for Seniors. Our Council members are active in seniors organizations within their communities and are committed to work with all those who are striving to ensure the health and well-being of our aging population. Again this year, the Council has made recommendations to government on key issues and has worked closely with the Secretariat to address seniors' concerns. The *Manitoba Seniors' Guide* continues to be a valued source of information for all Manitobans. At the annual Recognition Awards Ceremony, held at the Legislature in October during Seniors' and Elders' Month, the Council on Aging honoured individuals who have enhanced the lives of seniors.

Council members appreciate the ongoing support they receive from the Minister responsible for Seniors and her staff. On behalf of Council, I also want to thank the staff of the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat for their commitment to the work of the Manitoba Council on Aging.

Respectfully submitted,

Jean-Yves Rochon
Chair, Manitoba Council on Aging

Manitoba Council on Aging

The Manitoba Council on Aging is an advisory body to the Minister responsible for Seniors. The Council ensures that a senior's perspective is reflected in government programs and policies that relate to seniors.

The Council is responsible for:

- providing the Minister with information and advice about:
  - the aging process and its implications for all age groups in Manitoba
  - programs, services, policies and legislation that relate to the aging process and the needs and interests of older Manitobans
- promoting awareness and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.

The Advisory Council originally reported through the provincial gerontologist to the Minister of Health. In May of 1994, Council began reporting directly to the Minister responsible for Seniors. The change was made to consolidate activities related to seniors and to reflect the broader range of issues, beyond the health care sector, relevant to seniors in Manitoba.

The *Manitoba Council on Aging Act* received Royal Assent in June 2005 and provides a legislative foundation for the work of the Council. This legislation ensures that government continues to seek input from Manitoba seniors and that the Manitoba Council on Aging will remain an integral part of government planning and decision making in the future.

The Council is composed of up to 15 members, including the chairperson and vice-chairperson, appointed by the Minister responsible for Seniors. Members are drawn from a cross-section of geographic, ethnic and community-service backgrounds in Manitoba.

The Council held five meetings during the fiscal year. The Council has met with the Minister to consider issues of importance to seniors and the Chair of Council meets regularly with the Minister.

Committees are formed in response to emerging issues or concerns that affect seniors.

During this year, Council received research and administrative support from the Manitoba Seniors and Healthy Aging Secretariat totaling $99,873.

The objectives were:

The Council is responsible for

(a) the provision of information and advice to the Minister about
  (i) the aging process and its implications for all age groups in Manitoba
  (ii) programs, services, policies and legislation that relate to the aging process and the needs and interests of older Manitobans

(b) the promotion and awareness of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.

The expected and actual results for 2008/09 included:

1. Government policy, programs and services which meet the needs of seniors.
   - The Council addressed issues related to the following:
     - housing needs
     - access to information on benefits

- costs of uninsured health services
- spiritual care needs
- economic issues of older Manitobans
- health care issues
- Pharmacare
- ageism
- access to rural health services
- transportation
- specific concerns of senior women and immigrant issues

- Council continued to structure their work within the following sub-committees:
  - Health
  - Community Living
  - Safety & Security
  - Recognition Awards

- The Council has submitted papers on a number of these issues to the Minister responsible for Seniors and will continue to make recommendations to the Minister through discussion papers, letters, memos, and discussions with the Minister.

2. Increased public knowledge and understanding of the aging process and its implications for all age groups in Manitoba.
   - The Council reprinted the *Manitoba Seniors' Guide*, 15th edition. This guide provides the public with information on a range of resources and programs for Manitoba seniors. The Council disseminated the *Manitoba Seniors' Guide* to a number of senior serving organizations, seniors, their families and others interested in programs and resources for seniors.

   - Council continued to provide its Fact Sheets for Manitoba Seniors online at www.gov.mb.ca/shas and to mail copies upon request.

   - Council developed a handbook for members of the Manitoba Council on Aging.

   - The Manitoba Council on Aging Recognition Awards were presented by the Minister responsible for Seniors and the Chair of the Council. There were 9 individual award winners and 13 honourable mention recipients.

   - This year marked the fourth presentation of the Murray R. Smith Award. Murray Smith was the Chair of Manitoba Council on Aging from 2001/02. The award was created in honour of his many years of distinguished community service and advocacy on behalf of seniors.

3. An increase in the awareness of services in government and in the community for seniors.
   - Many members participated in the Seniors' and Elders' Day celebration at the Franco-Manitoban Cultural Centre along with special events held throughout the province during Seniors' and Elders' Month in October. Members of the Council also attended the World Elder Abuse Awareness Day, the Creative Retirement luncheon, the Good Neighbours Fundraising dinner and the annual general meetings of a number of organizations in their communities.

   - In September 2008, Council held one of their five meetings in South Eastman. Council invited seniors and senior serving organizations in South Eastman to share their information and to inform Council of seniors' interests, needs and concerns in their community.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Rapport annuel 2008 - 2009

Manitoba

MINISTRE DÉLÉGUÉE À LA SITUATION
DES PERSONNES ÂGÉES

Palais législatif
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8
CANADA

Son Honneur l'honorable Philip S. Lee, C.M., O.M.
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Lieutenant-Gouverneur,

J'ai le privilège de vous présenter le rapport annuel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé et celui du Conseil manitobain du vieillissement pour l'exercice 2008-2009.

Le tout respectueusement soumis.

La ministre déléguée à la Situation des personnes âgées,

Kerri Irvin-Ross

Manitoba

Santé et Vie saine
Sous-ministre de la Santé et de la Vie saine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 310
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2008-2009 du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé. Le Secrétariat, dont la vision est de favoriser la santé, l'autonomie et le mieux-être chez tous les aînés du Manitoba, s'est concentré sur l'établissement de partenariats au sein du gouvernement et avec la communauté. Il a ainsi pu faire de grands progrès en vue de régler un certain nombre de questions touchant les personnes âgées de la province.

Le Secrétariat a pris des mesures stratégiques pour améliorer le soutien fourni aux personnes âgées de la province dans le cadre de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés. Il exerce un leadership au sein du gouvernement, des organismes de services aux personnes âgées, du secteur privé et des collectivités pour faire en sorte que le Manitoba devienne la province la plus « amie des aînés » du Canada.

Le ministère a continué de s'appuyer sur la stratégie *En avant, les années : Promotion des aînés du Manitoba* pour renforcer les capacités des principales organisations de personnes âgées. Dans le cadre de cette stratégie, on a pu cerner des questions de première importance pour les aînés du Manitoba et le Secrétariat a continué à s'attaquer à des préoccupations comme le transport, les mauvais traitements aux personnes âgées et le vieillissement en santé.

La stratégie de vieillissement en santé a continué de sensibiliser les aînés aux modes de vie sains, d'élargir leur accès à des programmes d'activité physique abordables et appropriés et de leur offrir des possibilités de bénévolat valorisantes liées à la promotion de la santé.

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées, le Secrétariat a affirmé un leadership dynamique dans la planification de la première conférence organisée par le Manitoba sur ce sujet et intitulée « Nouer des partenariats pour la prévention de la violence à l'égard des personnes âgées ». Lors de cette conférence, qui a connu un grand succès, le Secrétariat a donné des présentations sur divers sujets relatifs à la sécurité et à la protection. En outre, il a continué à sensibiliser davantage le public à la question des mauvais traitements aux personnes âgées et a joué un rôle clé en ce qui concerne la création d'un réseau provincial, d'un programme de refuge d'urgence et d'un programme de pairs aidants.

Le tout respectueusement soumis.

La sous-ministre de la Santé et de la Vie saine,

Arlene Wilgosh

Table des matières

TITRE — PAGE

Lettre de la ministre 1

Lettre de la sous-ministre 3

Introduction 6

Mission et Role 6

Organisation 7

Organigramme (*au 31 mars 2009*) 8

Réalisations 9

Secrétariat du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé 11

Consultation et examen 11

Soutien et developpement communautaires 16

Coûts liés aux immobilisations 20

Développement durable 21

Résumé du rapport financier

Conciliation 23

Sommaire des dépenses 24

Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq dernières années par affectation budgétaire 25

Mesure de la performance 26

Figure 1 - Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées 29

Figure 2 - Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées (types d'appel) 30

Figure 3 - Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements (nombre d'appels) 31

Figure 4 - Types de mauvais traitements signalés 32

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) 33

Conseil manitobain du vieillissement

Lettre du président 37

Conseil manitobain du vieillissement 39

Introduction

Le présent rapport annuel est organisé en fonction de la structure établie pour l'affectation des crédits budgétaires au Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, conformément au Budget des dépenses du Manitoba pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Le rapport comprend les renseignements suivants au sujet du Secrétariat : vision, mission et rôle, consultation et examen, soutien et développement communautaires, principales dépenses relatives aux crédits affectés et tableau indiquant les dépenses et la dotation en personnel sur cinq ans. Il contient également le rapport annuel du Conseil manitobain du vieillissement qui explique son mandat et son organisation, fait un examen des politiques et des questions d'intérêt et donne la liste des activités communautaires auxquelles le Conseil a pris part.

Mission et rôle

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé est responsable des démarches du gouvernement visant à créer un environnement qui favorise la santé, l'indépendance et le bien-être de toutes les personnes âgées du Manitoba.

Le Secrétariat prête son appui à la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées en s'assurant qu'il existe un cadre coordonné et intégré de politiques, de programmes et de services adaptés aux besoins et aux préoccupations des personnes âgées. La ministre et le Secrétariat collaborent avec tous les ministères pour instaurer dans la province un environnement qui favorise la santé, l'indépendance et le bien-être de toutes les personnes âgées du Manitoba.

Voici les responsabilités générales du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé :

- jouer un rôle de chef de file dans les stratégies provinciales qui font la promotion des intérêts des Manitobains âgés, y compris la stratégie *En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba*, la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées et la stratégie de vieillissement en santé, et accroître le soutien offert aux personnes âgées de la province grâce à l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés;

- jouer un rôle consultatif auprès des ministères;

- faire la liaison entre le gouvernement provincial, les autres ordres de gouvernement et les organismes de services aux personnes âgées;

- fournir des services d'éducation, d'information et d'aiguillage sur une vaste gamme de sujets et de différentes manières;

- offrir un soutien en recherche et en administration au Conseil manitobain du vieillissement.

Organisation

Au 31 mars 2009, le personnel du Secrétariat comprenait les dix personnes suivantes : un directeur administratif, une directrice responsable de l'élaboration des politiques, quatre conseillères, une conseillère en matière de violence envers les personnes âgées, une coordonnatrice des ressources, une secrétaire administratif et une secrétaire administratif chargé d'appuyer le Conseil manitobain sur le vieillissement. Voir l'organigramme à la page 8.

Le Conseil manitobain sur le vieillissement est un organisme consultatif relevant du ministre délégué à la Situation des personnes âgées. Le Conseil bénéficie d'une aide à la recherche et d'un soutien administratif fournis par le Secrétariat. Vous trouverez d'autres renseignements sur le Conseil manitobain du vieillissement à la page 39.

Le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé n'est pas régi par une loi particulière. Cependant, en juin 2005, le projet de loi 8, la *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement*, a été adopté. Cette loi vise à confirmer le travail du Conseil manitobain du vieillissement et à soutenir les efforts de celui-ci dans son travail auprès de la ministre.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Organigramme *(au 31 mars 2009)*

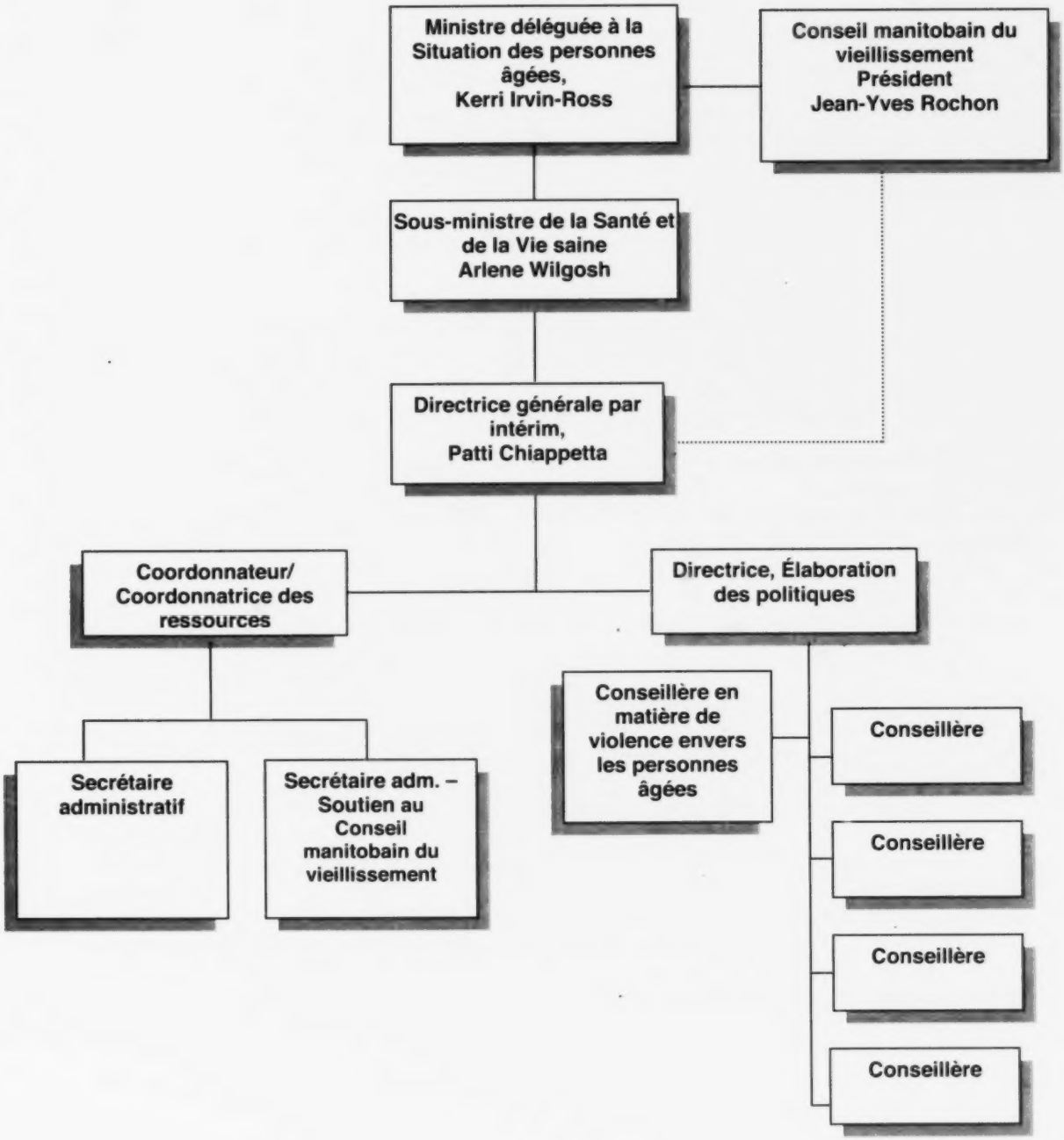
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées, Kerri Irvin-Ross
Conseil manitobain du vieillissement Président Jean-Yves Rochon
Sous-ministre de la Santé et de la Vie saine Arlene Wilgosh
Directrice générale par intérim, Patti Chiappetta
Coordonnateur/ Coordonnatrice des ressources
Directrice, Élaboration des politiques
Secrétaire administratif
Secrétaire adm. – Soutien au Conseil manitobain du vieillissement
Conseillère en matière de violence envers les personnes âgées
Conseillère
Conseillère
Conseillère
Conseillère

Réalisations

Grâce au leadership du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, le Manitoba est en bonne voie de devenir la province canadienne la plus amie des aînées. L'Initiative du Manitoba, province amie des aînés est une occasion de prendre des mesures stratégiques afin d'améliorer le soutien offert aux personnes âgées de la province.

Depuis le lancement de l'initiative, en février 2009, 29 collectivités de toute la province s'y sont ralliées. Dans le but d'aider ces collectivités et de les guider dans leurs efforts de faire plus pour les aînés, le Secrétariat a organisé un séminaire d'orientation pour le deuxième groupe des collectivités-amies des aînés. En outre, il a fourni des fonds limités aux collectivités pour la mise en œuvre du processus, ainsi qu'un appui continu aux comités consultatifs communautaires amis des aînés. En mars 2009, le Secrétariat a rassemblé des représentants des 29 collectivités amies des aînés à l'occasion d'un forum, intitulé *Communities Connecting: Leading the Way*, qui leur a permis d'établir des liens, de parler de leurs expériences et de leurs défis et de trouver des façons d'aller de l'avant.

La création de partenariats constitue une composante clé de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés. De ce fait, le Secrétariat a formé des partenariats avec des organismes clés en vue d'appuyer les projets qui favoriseront la philosophie d'être à l'écoute des aînés et amélioreront les programmes et les services destinés à ces derniers.

La stratégie provinciale « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », qui en est à sa sixième année, continue de faire appel aux suggestions et à la participation active des ministères provinciaux, des autres ordres de gouvernement, des organisations de personnes âgées, d'aînés ayant des compétences particulières, du milieu universitaire, du secteur de la recherche et du Conseil manitobain du vieillissement. Elle est le résultat d'un effort conjoint pour régler des problèmes de portée générale et stimuler la création de projets au gouvernement et dans la communauté des aînés.

Pour donner suite aux problèmes recensés par les partenaires communautaires dans le cadre de la stratégie En avant les années, le Secrétariat a continué de s'occuper de la question du transport. En fonction des priorités stratégiques cernées par des intervenants clés lors d'un atelier novateur tenu en mars 2008, le Secrétariat a collaboré avec le Transportation Options Network for Seniors (TONS) TONS a réalisé des progrès dans certains domaines de priorité, dont les questions relatives au transport dans les secteurs privé et public et dans les régions rurales.

Le Secrétariat a continué de diriger la stratégie provinciale multidisciplinaire de lutte contre la violence envers les personnes âgées, notamment en appuyant les comités régionaux contre la violence faite aux aînés, en diffusant de l'information aux personnes âgées, aux fournisseurs de services et au public, et en soutenant plusieurs initiatives. Ces initiatives sont notamment :

- mettre en place un réseau provincial,
- mener des activités de recherche,
- jouer un rôle consultatif,
- soutenir les activités régionales et communautaires,
- élaborer des ressources éducatives et de formation,
- mettre sur pied un programme de refuges d'urgence pour offrir un lieu sûr aux personnes âgées qui quittent une relation de violence,
- former un partenariat avec les organismes Age & Opportunity et Partners Seeking Solutions with Seniors pour l'établissement d'un programme de pairs aidants visant à offrir du soutien aux adultes âgés qui font l'objet de mauvais traitements ou qui sont aux prises avec un problème de toxicomanie ou de santé mentale.

En octobre 2008, le Manitoba a organisé sa première conférence sur le sujet des mauvais traitements faits aux aînés, intitulée Nouer des partenariats pour la prévention de la violence à l'égard des personnes âgées. Le Secrétariat y a participé à titre de membre du comité de planification et y a donné une présentation.

Dans le cadre de la stratégie de vieillissement en santé, la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s au Manitoba, a collaboré avec divers partenaires dans le but de soutenir et d'élargir les programmes de conditionnement physique *Steppin' Up and Steppin' Out with Confidence* donnés par des pairs dans toute la province. La stratégie de vieillissement en santé soutient la prestation de programmes et de services à l'échelle locale, favorise la diffusion d'information et la sensibilisation et encourage activement les personnes âgées à faire de l'activité physique et du bénévolat, à profiter de possibilités d'apprentissage continu, à prévenir les chutes et à avoir des interactions sociales.

Pour promouvoir davantage le vieillissement en santé au Manitoba, le Secrétariat a organisé un forum en février 2009, de concert avec l'Agence de la santé publique du Canada. Le forum avait pour but de faire progresser la discussion et de cerner les possibilités de promotion du vieillissement en santé et des collectivités-amies des aînés. Le forum d'un jour était axé sur la mise en commun de résultats de recherches, l'échange d'information, la création de partenariats et l'établissement de priorités concernant le vieillissement en santé au Manitoba.

Le Secrétariat a continué de travailler avec des parties intéressées sur les questions touchant les personnes âgées et la préparation aux situations d'urgence. En collaboration avec divers partenaires, dont le Bureau des personnes handicapées, il a préparé, à l'intention des aînés, des fournisseurs de services et du personnel d'intervention d'urgence, une vidéo de formation sur la préparation aux situations d'urgence.

En outre, le Secrétariat a soutenu les évènements provinciaux liés au Mois des aînés et des anciens en octobre 2008. La ministre a pris une proclamation et a invité plus de 1 250 organisations vouées aux personnes âgées dans la province à souligner la contribution des adultes âgés. Le thème du mois de célébration des aînés et des anciens de 2008 était « Soyez actif, soyez en santé! ». Plus de 50 activités ont eu lieu un peu partout au Manitoba, dont la cérémonie inaugurale tenue au Centre culturel franco-manitobain à laquelle plus de 500 personnes ont assisté. Cet évènement de lancement, qui mettait l'accent sur le mieux-être, comprenait également des activités multiculturelles et intergénérationnelles.

Les relations de travail se sont développées encore davantage avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé et les autres ordres de gouvernement. Le Secrétariat a aussi accru sa présence dans les régions rurales et le Nord du Manitoba grâce à l'établissement de bureaux satellites. Le personnel a animé plus de 25 présentations dans les régions rurales et du nord du Manitoba au cours du dernier exercice.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé

Les deux principales fonctions du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé sont, d'une part, la consultation et l'examen et, d'autre part, le soutien et le développement communautaires.

Objectifs

- Soutenir le rôle du gouvernement dans la planification des besoins actuels, nouveaux et futurs des personnes âgées du Manitoba.
- Promouvoir les intérêts des personnes âgées de sorte que leurs préoccupations et leurs besoins soient pris en compte dans un cadre harmonisé et complet composé de lois, de politiques publiques et de programmes.
- Fournir une source centralisée d'information aux personnes âgées et à leurs familles, aux organisations de personnes âgées et au gouvernement.

Consultation et examen

Résultats attendus et résultats réels pour 2008-2009

1. Des services, lois, politiques, initiatives et programmes gouvernementaux efficaces et pertinents afin de répondre aux besoins des personnes âgées du Manitoba.
   - L'Initiative du Manitoba, province amie des aînés, qui en est maintenant à sa deuxième année, répond aux besoins diverses du nombre croissant d'aînés. Vingt-neuf collectivités du Manitoba l'appuient activement et élaborent des plans d'action et des programmes visant à faire face à certains des problèmes physiques et sociaux dans leur localité respective, s'efforçant ainsi de devenir plus accueillantes pour les personnes âgées. L'Initiative du Manitoba, province amie des aînés se veut une stratégie complète qui vise à faire du Manitoba la province canadienne la plus amie des aînés, c'est-à-dire une province où les politiques, les services et les installations de l'environnement physique et social sont conçus pour soutenir les aînés et leur permettre de vivre en sécurité, d'avoir une bonne santé et de participer pleinement à la vie de la société (document de travail sur la santé et le vieillissement, Organisation mondiale de la santé, 2002).

   - Dans le cadre de la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba », le Secrétariat a formé des partenariats importants et a fait avancer des questions politiques qui ont une incidence sur les personnes âgées. Cette démarche a permis de réaliser des progrès dans un certain nombre de domaines, notamment en ce qui concerne le transport, les mauvais traitements infligés aux personnes âgées et le vieillissement en santé.
     - Par l'intermédiaire de la stratégie « En avant les années », des fonds totalisant 72 000 $ ont été accordés à six organisations afin de renforcer leur capacité d'aider le Secrétariat à mettre en œuvre la stratégie. Des ententes de services ont été conclues avec l'Aboriginal Seniors Resource Centre, Age & Opportunity inc., Action Retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Manitoba Society of Seniors et la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres.

   - Par le canal de la stratégie « En avant les années », la question du transport a été jugée prioritaire. Le Secrétariat a accordé 55 000 $ à des initiatives liées au transport, dont 21 300 $ par voie de la stratégie « En avant les années » et 33 700 par voie de la

stratégie de vieillissement en santé. Il a conclu une convention d'achat de services avec le Transportation Options Network for Seniors (TONS). Les activités de TONS ont mis l'accent sur trois secteurs :

- Le transport en milieu rural – Formation d'un comité sur le transport en milieu rural, lequel a élaboré un plan d'action pour se pencher sur le problème du transport pour les aînés en milieu rural. Tenue de tables rondes en milieu rural avec des intervenants clés dans le territoire de chaque office régional de la santé afin d'examiner le Programme de transport pour les personnes ayant des problèmes de motilité et de mettre en commun les pratiques exemplaires et les défis.
- Le transport privé – Élaboration de ressources éducatives comportant un module structuré de présentations données par des conférenciers pairs pour aider les personnes âgées à prendre conscience du moment où elles ne sont plus capables de conduire de façon sûre et pour les renseigner sur les autres modes de transport.
- Transport public – Utilisation de systèmes d'information géographique dans le but de déterminer les endroits de concentration des personnes âgées sur un territoire en vue de déneiger ces endroits en priorité et d'y offrir des services.

- La stratégie de vieillissement en santé a pour objectifs d'encourager les personnes âgées à adopter des stratégies de promotion de la santé, de coordonner les efforts provinciaux visant à promouvoir les modes de vie sains chez les adultes âgés, de renforcer les capacités communautaires et de favoriser la collaboration. Elle met en valeur l'apport des adultes âgés et fait ressortir à quel point une vie active, une saine alimentation, la désaccoutumance au tabac, la prévention des chutes et l'intégration sociale contribuent au vieillissement en santé. Le Manitoba a poursuivi son partenariat avec la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s au Manitoba afin de soutenir les programmes d'activité physique donnés par des pairs tels que « Steppin' Up and Stepping' Out with Confidence ». Ces programmes permettent de former des personnes âgées afin qu'elles puissent offrir des programmes de conditionnement physique à d'autres adultes âgés ayant des niveaux de mobilité variés, y compris les personnes qui présentent des risques de chute. En février 2009, de concert avec l'Agence de la santé publique du Canada, le Secrétariat a organisé un forum sur le vieillissement en santé. Ce forum a rassemblé plusieurs intervenants clés, notamment des représentants de divers ministères gouvernementaux et d'organismes de services aux aînés ainsi que des personnes âgées, afin de mettre en commun des pratiques exemplaires et des résultats de recherches, de former des partenariats et d'établir une orientation pour promouvoir davantage le vieillissement en santé au Manitoba.

- Le personnel a assisté aux réunions ordinaires des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés et a participé aux groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux pour discuter de questions d'intérêt commun touchant les aînés et dépassant les limites des administrations et des secteurs. Des groupes de travail se sont penchés sur des questions telles que le vieillissement en santé et le mieux-être, la promotion d'une image positive du vieillissement, l'isolement social et la sécurité (en particulier les mauvais traitements infligés aux personnes âgées). La directrice générale par intérim du Secrétariat a coprésidé le comité sur le vieillissement en santé, et le personnel du Secrétariat a participé aux groupes de travail sur la promotion d'une image positive du vieillissement, sur la sécurité et sur les questions financières.

- Les relations de travail se sont développées encore davantage avec les ministères provinciaux, les offices régionaux de la santé et les autres ordres de gouvernement.

- Le Secrétariat a également continué de coordonner et de présider les réunions des représentants de différents organismes gouvernementaux et organisations de personnes âgées afin de discuter de questions d'actualité et d'intérêt commun.

- Le Secrétariat s'est tenu au courant des questions qui touchent les personnes âgées et est resté actif en la matière, notamment en siégeant à des comités, en travaillant avec d'autres administrations et en prêtant main-forte au Conseil manitobain du vieillissement. La plupart des comités interagissent directement avec les aînés et les organisations clés de personnes âgées, ce qui contribue à la réalisation du mandat du Secrétariat. L'interaction directe avec les organisations de personnes âgées permet au Secrétariat de bien comprendre les problèmes auxquels ces personnes sont confrontées. De plus, la participation à ces comités, dont la liste figure ci-dessous, donne au Secrétariat la possibilité de présenter les points de vue des personnes âgées sur des questions, de formuler des conseils et de fournir des renseignements.
  - Alliance de vie active des Canadiens/Canadiennes ayant un handicap
  - Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s – Manitoba
  - Comité consultatif sur l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés
  - Groupe de consultation sur l'aide à la vie autonome
  - Canadian Centre for Disability Studies
  - Canadian University Research Alliance
  - Comité consultatif du congrès sur le vieillissement en santé du College of Licensed Practical Nurses of Manitoba
  - Coming of Age Committee
  - Groupe d'examen de la *Loi sur les condominiums*
  - Réseau de gestion des mesures d'urgence par les personnes handicapées
  - Comité de la vidéo sur la violence envers les personnes âgées
  - Groupe de travail sur la violence envers les aînés
  - Comité des questions ethnoculturelles touchant les personnes âgées
  - Comité directeur du tribunal traitant des cas de violence familiale
  - Groupes de travail du comité des hauts fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des aînés : vieillissement en santé, promotion d'une image positive du vieillissement, sécurité et questions financières
  - Flin Flon Elder Abuse Committee
  - Gay, Lesbian, Bi-sexual, Transgender and Two-Spirited Education Committee
  - Comité de planification du congrès Injury Free Manitoba
  - Comité consultatif du SMA sur Injury Free Manitoba
  - Comité de la stratégie de soins de longue durée
  - Comités manitobains responsables du projet « Villes-amies » des aînés
  - Comité manitobain responsable de la stratégie relative à la maladie d'Alzheimer
  - Manitoba Association of Multi-purpose Senior Centres
  - Manitoba Elder Abuse Network
  - Manitoba Caregiver Network
  - Manitoba Falls Prevention Network
  - Manitoba en mouvement
  - Manitoba Road Safety Coordinating Committee
  - Comité d'examen du financement pour la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés – Nouveaux Horizons
  - Comité d'examen régional de Nouveaux Horizons
  - Partners Seeking Solutions with Seniors
  - Conseil consultatif de l'académie de police
  - Policy Developers Network
  - Comité de planification du congrès provincial sur la violence envers les personnes âgées
  - Groupe de travail rural pour les personnes âgées du Manitoba
  - Comité consultatif sur les refuges d'urgence

- Seniors Crime and Safety Network
- Groupe de travail sur la sécurité des foyers des personnes âgées
- Comité organisateur de la Journée des aînés et des anciens
- Society for Manitobans with Disabilities
- The Pas Elder Abuse Committee
- Transportation Options Network of Seniors
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – Alliances de recherche universités-communautés
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité consultatif
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité du symposium
- Université du Manitoba, Centre d'étude sur le vieillissement – comité de l'ACG 2009
- Université du Manitoba, comité responsable du programme de certificat en gérontologie
- Will Week: Estate Planning for your Future Committee
- Winnipeg Committee to End Family Violence
- Winnipeg *en mouvement*
- Comité de travail sur la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes aînées

2. Un leadership permanent au sein du gouvernement afin d'aider celui-ci à bien s'occuper des problèmes des personnes âgées du Manitoba et des possibilités qui existent pour elles, en favorisant en permanence une approche holistique.
   - Dans le cadre de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés, le Secrétariat a organisé des réunions avec les sous-ministres adjoints de tous les ministères du gouvernement manitobain en vue de fournir davantage de renseignements sur l'Initiative et de favoriser le dialogue ainsi que la création de partenariats importants entre les ministères.
   - Le Secrétariat a consulté des ministères provinciaux, notamment Enseignement postsecondaire et Alphabétisation, Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce, Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport, Santé, Vie saine, Services à la famille et Logement, Infrastructure et Transports, Affaires intergouvernementales, Justice, Travail et Immigration et Finances, ainsi que le Bureau de logement du Manitoba et la Société d'assurance publique du Manitoba en vue d'élaborer des politiques et d'évaluer des programmes qui ont une incidence sur les personnes âgées.

3. Une prestation de services efficace qui mène à l'élaboration de lois, de politiques publiques et de programmes intégrés et complets et à l'offre d'un accès centralisé aux renseignements et aux services d'aiguillage pour les personnes âgées.
   - Le Secrétariat a continué de servir de source centrale d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées relativement aux ressources qui leur sont offertes par le gouvernement.
   - Le Secrétariat a informé la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et lui a fourni des analyses sur diverses questions, concernant notamment :
     - le logement,
     - les données démographiques et la planification en prévision du vieillissement,
     - les mauvais traitements infligés aux personnes âgées,
     - les mesures d'urgence,
     - le vieillissement chez soi,
     - les services d'emploi,
     - les questions financières,
     - les soins de santé et les questions connexes,
     - les allocations-logement
     - les questions juridiques,
     - les impôts,
     - le transport.

4. Des collectivités amies des aînés, tant du point de vue des aménagements que de la prestation des services, qui offrent des programmes et services adaptés aux besoins des aînés dans les régions rurales et du nord du Manitoba.
   - À l'échelle du Manitoba, 26 communautés et trois villes se sont ralliées à l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés. Dans le but d'aider ces collectivités et de les guider dans leurs efforts de faire plus pour les aînés, le Secrétariat a organisé un séminaire d'orientation détaillé pour le deuxième groupe des collectivités participantes, en novembre 2008, à Brandon. En outre, une aide financière de 2 000 $ a été versée aux communautés et de 5 000 $ aux villes pour faciliter la mise en œuvre de l'Initiative.

   - L'atelier *Communities Connecting; Leading the Way*, tenu en mars 2009, a aidé davantage les collectivités amies des aînés en leur permettant d'établir des liens, de parler de leurs expériences et de leurs défis et de trouver des façons d'aller de l'avant.

   - Pour élargir davantage la portée de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés et veiller à sa réussite et sa durabilité, le Secrétariat a conclu des ententes avec les partenaires clés suivants :
     - **Action-retraite Manitoba** : effectuer des consultations de sites Web pour les collectivités amies des aînés en vue d'améliorer la communication entre ces dernières, l'Association des municipalités du Manitoba et le Secrétariat. Cette amélioration sera fondée notamment sur la promotion d'événements organisés dans le cadre de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés, les mises à jour et les échanges de renseignements sur des cas de réussite.
     - **Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres** : fournir une aide pratique (par l'intermédiaire d'un aménageur communautaire favorable aux aînés) à toutes les collectivités amies des aînés (par les soins des centres pour aînés et des organisations de personnes âgées) pour les aider à faire plus pour les personnes âgées.
     - **Manitoba Chambers of Commerce** : faire participer le secteur des affaires manitobain à l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés et renforcer les capacités au sein de ce secteur. Un autre résultat attendu de cette entente sera qu'un plus grand nombre d'entreprises manitobaines maintiendront en emploi et embaucheront des personnes âgées, et adopteront cette pratique pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

   - En 2008-2009, les six organismes clés de services aux personnes âgées qui sont partenaires dans la stratégie *En avant les années* ont également été invités à élaborer des propositions favorables aux aînés et propres à leur mandat respectif. Dans le cadre de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés, chacun de ces organismes a reçu 10 000 $ pour appuyer des projets qui favoriseront la philosophie d'être à l'écoute des aînés et pour améliorer les programmes et les services destinés à ces derniers. Ces six organismes sont l'Aboriginal Seniors Resource Centre, Age & Opportunity inc., Action-Retraite Manitoba, la Fédération des aînés franco-manitobains, la Manitoba Society of Seniors et la Manitoba Association of Multi-Purpose Senior Centres.

Soutien et développement communautaires

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2008-2009

1. Des personnes âgées mieux informées et en mesure d'accéder aux services offerts par le gouvernement et les collectivités. Accroître l'indépendance et favoriser un mode de vie plus sain chez les aînés, notamment en améliorant la communication avec les personnes âgées et les organisations communautaires associées grâce à un site web très complet. Soutenir des initiatives telles que le financement accordé aux principaux organismes voués aux personnes âgées dans le cadre de la stratégie En avant, les années!.
   - Le Secrétariat a continué de servir de source centrale d'information et d'aiguillage pour les personnes âgées et leurs familles ainsi que pour les organisations de personnes âgées et le gouvernement.

   - La Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées, un service bilingue et gratuit, offre aux personnes qui téléphonent des connaissances spécialisées sur les ressources et les programmes destinés aux personnes âgées en plus d'une assistance personnalisée et rapide. Sur les 2 096 appels reçus, 30% des personnes désiraient des fiches d'information ou des brochures, 20% avaient des questions à poser sur la vie en société (logement, services aux aînés, transport, questions juridiques, et réparations ou entretien d'un logement), 18% demandaient des renseignements sur la sécurité financière,12% souhaitaient avoir de l'information en matière de soins de santé et 20 % avaient des questions diverses.

   - La ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements, un service bilingue et gratuit, a reçu 308 appels. Cette ligne vise à renseigner les aînés, les membres de leurs familles, les fournisseurs de services et le public en général sur les ressources actuellement offertes et à les aider à y accéder tout en respectant la liberté de choix des personnes âgées.

   - Le Secrétariat a reçu 143 demandes de renseignements par courriel.

   - Le Secrétariat a mis à jour plusieurs documents :
     - Le *Manitoba Seniors' Guide* (15e édition), publié par le Conseil manitobain du vieillissement, a été réimprimé. La version française, *Guide des aînés du Manitoba, a également été imprimée.*
     - *Guide de renseignements juridiques à l'intention des personnes âgées*;
     - *Guide à l'intention des aidants naturels*;
     - Le *Guide d'accès aux ressources à l'intention des personnes âgées* (en collaboration avec la Manitoba Society of Seniors); Cette démarche vise à renseigner les personnes âgées sur les avantages auxquels elles ont droit.

   - Le Secrétariat a distribué les documents d'information suivants :
     - *Le Manitoba, province amie des aînés : Créer des collectivités qui se mobilisent pour que les personnes âgées restent actives et en bonne santé* (une brochure sur l'Initiative Manitoba, province amie des aînés);
     - *Qu'on vous respecte* (brochure et affiche sur la violence à l'égard des personnes âgées);
     - *Travaillons ensemble pour lutter contre les mauvais traitements envers les personnes âgées* (fiche d'information destinée aux professionnels);
     - *La sécurité des personnes âgées : ce qu'il faut savoir* (fiche d'information sur la violence envers les aînés);

- *Travailler de concert avec les aînés - guide de promotion de l'intégration sociale des aînés dans les services, programmes et politiques communautaires (2007)*, préparé à la demande des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des aînés;
- *L'âge et l'expérience au volant* (1999), publication conjointe des ministères des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba, de la Société d'assurance publique du Manitoba, de l'Association canadienne des automobilistes Manitoba et d'Action-retraite Manitoba;
- d'autres documents imprimés portant sur des sujets tels que la vie active et le mieux-être ainsi que des directives en matière de soins de santé.

- Des mesures ont été prises pour renseigner les personnes âgées sur les moyens de se protéger contre les escroqueries et les fraudes commises sur le marché. Le Secrétariat a une fois de plus participé à l'élaboration du calendrier *Protégez-vous* destiné aux consommateurs qui a été distribué à des groupes et des organisations de personnes âgées partout au Manitoba.

- Le personnel du Secrétariat a continué de mettre sa bibliothèque de vidéocassettes éducatives à la disposition des personnes âgées, des fournisseurs de services, des groupes professionnels et des étudiants au moyen de prêts. La collection de vidéocassettes traite de diverses questions, notamment la conception des logements, les mythes sur le vieillissement, la prévention des chutes, la fraude téléphonique et la manière de déceler et de prévenir l'exploitation financière.

- L'accès au Provincial (Rural) Housing Registry for Seniors (registre provincial des logements disponibles dans les régions rurales) du Secrétariat a continué d'être assuré au moyen de la Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées. Le registre contient des renseignements sur toutes les possibilités de logement offertes aux aînés dans les régions rurales du Manitoba. Des renseignements sur le logement à Winnipeg sont fournis par Age & Opportunity, Inc.

- Le Secrétariat a tenu à jour son site Web (www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html) qui offre des renseignements exacts et accessibles aux personnes âgées et à leurs familles ainsi qu'aux organisations et aux professionnels qui œuvrent dans le domaine du vieillissement. Le site du Secrétariat a fait l'objet de 170 482 consultations entre le 1er avril 2008 et le 31 mars 2009.

2. Sensibilisation accrue du public à la violence envers les adultes âgés, y compris en intervenant en cas de besoin, en faisant de la prévention et en élaborant des stratégies visant à surveiller ce type de violence dans les collectivités et à y réagir.
   - Le Secrétariat a poursuivi sa démarche concertée et pluridisciplinaire pour traiter du problème des mauvais traitements infligés aux personnes âgées. Voici les principaux éléments de la stratégie :
     - un conseiller en matière de violence envers les personnes âgées,
     - un coordonnateur des ressources en matière de violence envers les personnes âgées,
     - la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements,
     - la diffusion d'information et la sensibilisation,
     - les consultations auprès des collectivités et des régions,
     - du soutien pour la ligne de consultation destinée aux personnes âgées victimes de mauvais traitements et pour le programme de refuges d'urgence,
     - du soutien pour la création d'un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées,

- l'organisation et le soutien dans l'ensemble de la province de manifestations et d'activités soulignant la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées.

- Le Secrétariat a continué de soutenir financièrement la Stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées des façons suivantes :
  - 25 000 $ à Age & Opportunity, Inc. pour un programme de refuges d'urgence (à Winnipeg seulement) pour les personnes âgées victimes de mauvais traitements,
  - 25 000 $ à Age & Opportunity, Inc. pour une ligne provinciale de consultation téléphonique sans frais pour les personnes âgées victimes de mauvais traitements,
  - 25 000 $ à la Manitoba Society of Seniors pour la création d'un réseau provincial voué à la lutte contre la violence envers les personnes âgées,
  - 64 000 $ à Age & Opportunity, Inc. pour la prestation de services de consultation (à Winnipeg seulement).

- En outre, le Secrétariat a continué d'offrir son soutien à l'enrichissement du programme *Across the Generations: Accept, Respect and Protect One Another*, qui sensibilise les élèves de la 5e année aux mauvais traitements envers les aînés, ainsi qu'à *Police Academy: Older Adults Division*, un programme qui autonomise les personnes âgées en les éduquant sur diverses questions liées à la sécurité.

3. Une meilleure connaissance et compréhension du processus de vieillissement, des nouveaux problèmes sociétaux et des recherches en gérontologie dans les collectivités et les ministères et parmi les personnes travaillant dans le domaine du vieillissement.
   - Le Secrétariat a continué d'offrir son expertise à l'échelle locale, nationale et internationale à des organismes gouvernementaux, universitaires et communautaires ainsi qu'à des groupes de services sur différents sujets, comme l'âgisme, la prestation de soins, la vie active, la violence envers les aînés, les mesures d'urgence ainsi que les programmes et services destinés aux personnes âgées.

   - En juillet 2008, le Secrétariat, en conjonction avec les collectivités de Portage-la-Prairie et de Gimli, toutes les deux amies des aînés, a donné une présentation à l'occasion du 9e congrès de la Fédération internationale du vieillissement, à Montréal. Le projet « collectivités amies des aînés » a constitué l'un des points saillants du congrès.

   - Le Secrétariat a continué d'offrir des possibilités de rencontre grâce aux bureaux satellites dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

   - Il a consulté régulièrement les offices régionaux de la santé, tous les ordres de gouvernement et des organismes communautaires afin de bien définir les besoins et les préoccupations des personnes âgées dans les régions rurales et les collectivités du Nord.

   - Le Secrétariat a fourni des renseignements et de l'aide à des groupes de personnes âgées pour l'organisation d'activités un peu partout dans la province dans le cadre de la Journée des aînés et des anciens en octobre. Le comité de la Journée des aînés et des anciens a organisé une fête au Centre culturel franco-manitobain à Winnipeg. En 2008, le Secrétariat a aussi fourni un soutien financier au comité chargé de la planification de la Journée des Aînés et des anciens pour assurer le transport des aînés désirant participer aux activités organisées.

   - La troisième Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées s'est déroulée le 9 juin 2008 au quartier général de la GRC. En outre, le Secrétariat a soutenu de nombreuses autres activités et manifestations organisées dans l'ensemble de la province.

4. Des consultations adaptées sur le plan culturel auprès des communautés autochtones et francophones sur les services offerts aux personnes âgées.
   - Dans le cadre de la Stratégie En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba, le Secrétariat a formé huit partenariats avec les communautés autochtone et francophone. Le Aboriginal Seniors Resource Centre et la Fédération des aînés franco-manitobains sont des partenaires importants dans la stratégie. Ils ont consulté le Secrétariat sur divers sujets de préoccupation pour les personnes âgées, dont les mauvais traitements, la sécurité et le transport.

5. Une meilleure image des personnes âgées au Manitoba.
   - Le Secrétariat et le Comité de planification de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées ont créé à titre expérimental le programme *Across the Generations: Accept, Respect and Protect One Another.* Il s'agit d'un module d'apprentissage destiné à sensibiliser les élèves de 4e et 5e années aux mauvais traitements infligés aux aînés. Il a été conçu pour favoriser la formation de relations respectueuses entre les générations et pour faire savoir aux jeunes que les personnes de n'importe quel âge peuvent être victimes d'intimidation (mauvais traitements envers les aînés). Les élèves ont l'occasion de visionner la vidéo *Seniors are Cool* et de réfuter toute idée fausse qu'ils pourraient se faire au sujet des personnes âgées.

   - Dans le but de contrer l'âgisme, le Secrétariat a continué à se servir de la vidéo *Seniors are Cool* à l'occasion de présentations devant des élèves de tous les âges et à faire appel à des professionnels. *Seniors are Cool* montre des personnes âgées menant une vie active au Manitoba. En septembre 2008, le Secrétariat a affiché des segments de la vidéo sur le site Web du ministère.

   - En octobre 2008, le Secrétariat et la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées ont fourni un appui aux célébrations du Mois des aînés et des anciens. Au cours de ce mois, on a célébré les contributions continuelles des personnes âgées du Manitoba. Plus de 50 activités spéciales se sont tenues dans l'ensemble de la province pour souligner le Mois des aînés et des anciens, dont la cérémonie inaugurale tenue à Winnipeg et à laquelle plus de 500 personnes ont assisté.

   - Le Secrétariat a accordé une subvention de 5 300 $ à la Manitoba Society of Seniors pour financer ses jeux 2008-2009 pour les 55 ans et plus. Les jeux pour les 55 ans et plus de la Manitoba Society of Seniors encouragent les personnes âgées à mener une vie active et mettent en valeur des athlètes vétérans.

   - Par l'entremise des activités de la Coalition d'une vie active pour les aîné(e)s (Manitoba), la stratégie manitobaine de vieillissement en santé encourage les personnes âgées à adopter des stratégies de promotion de la santé. Le service de conférenciers et les programmes d'activité physique de la Coalition du Manitoba sont offerts par des bénévoles aînés. La stratégie de vieillissement en santé souligne la contribution permanente des aînés du Manitoba.

24-1 Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissemènt en santé

Dépenses par affectations secondaires	Dépenses réelles 2008-2009 (000 $)	ETP	Prévisions 2008-2009 (000 $)	Écart positif (négatif) (000 $)	Note expl.
Salaires et avantages sociaux	582	10,00	667	(85)	
Autres dépenses	292		317	(25)	
Organismes externes	777		773	4	
Total des dépenses par affectations secondaires	**1 651**	**-**	**1 757**	**(106)**	

Coûts liés aux immobilisations

Ce crédit budgétaire est destiné à l'amortissement des immobilisations et aux frais d'intérêts liés aux emprunts pour les dépenses d'équipement.

Objectifs

- Couvrir l'amortissement des immobilisations.

Résultats attendus et résultats réels pour 2008-2009

1. Passation automatique au passif des coûts des immobilisations, pendant leur durée utile prévue.
   - L'amortissement du coût des immobilisations pendant leur durée utile prévue a été réalisé selon les calendriers préétablis.

24-2 Coûts liés aux immobilisations

Dépenses par sous-crédit	Dépenses réelles 2008-2009 (milliers de $)	Prévisions 2008-2009 (milliers de $)	Écart positif (négatif) (milliers de $)	Note expl.
Service de bureautique	2	4	(2)	
Amortissement	4	4	-	
Total des sous-crédits	**6**	**8**	**(2)**	

Développement durable

Le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé a continué d'utiliser du papier recyclé pour ses photocopies et télécopies ainsi que pour l'imprimante. Les cartouches de toner de ces appareils ont été rendues à des fins de recyclage. Tout le papier usagé a également été retourné au centre d'entreposage des dossiers pour y être déchiqueté. On a aussi recueilli les anciens journaux et annuaires téléphoniques pour les envoyer au recyclage et on a encouragé les employés à faire des photocopies recto-verso dans la mesure du possible. De plus, on a mis un bac de recyclage pour le plastique et l'aluminium dans la salle à manger et on a encouragé le personnel à s'en servir. Afin de réduire la consommation d'électricité, l'éclairage a été éteint dans les bureaux lorsque personne ne s'y trouvait.

Résumé du rapport financier

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Conciliation
1er avril 2008 - 31 mars 2009

Budget principal 2008-2009 :	1 765
Transfert de crédits venant de : Crédits d'autorisation	-
Prévisions 2008-2009 :	**1 765**

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Sommaire des dépenses
pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2009

Prévisions 2008-2009 (milliers de $)	Crédits		Dépenses réelles [1] 2008-2009 (milliers de $)	Dépenses réelles [2] 2007-2008 (milliers de $)	Augmentation (Diminution) (milliers de $)	Note expl.
	24-1	**Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé**				
667		a) Salaires et avantages sociaux	582	527	55	
317		b. Autres dépenses	292	276	16	
773		c. Organismes externes	777	421	356	
1 757		**Total des crédits 24-1**	**1 651**	**1 224**	**427**	
	24-2	**Coûts liés aux immobilisations**				
4		a) Service de bureautique	2	4	(2)	
4		b. Amortissement	4	4	-	
8		**Total des crédits 24-2**	**6**	**8**	**(2)**	
1 765		**TOTAL DES CRÉDITS 24**	**1 657**	**1 232**	**425**	

Notes explicatives :
(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2008-2009 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.
(2) Les chiffres correspondants des exercices précédents ont été rajustés au besoin afin qu'ils soient conformes à la présentation choisie pour l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé
Sommaire des dépenses et de l'effectif des cinq derniers exercices par crédit
pour les exercices clos le 31 mars des années 2005 à 2009

Crédit		2004-2005 [2] ETP	(000 $)	2005-20066 [2] ETP	(000 $)	2006-2007 [2] ETP	(000 $)	2007-2008 [2] ETP	(000 $)	2008-2009 [1] ETP	(000 $)
24-1	Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé	9,00	725	9,00	911	9,00	1 094	9,00	1 224	10,00	1 651
24-2	Coûts liés aux immobilisations		8		8		8		8		6
Total des dépenses du ministère		**9,00**	**733**	**9,00**	**919**	**9,00**	**1 102**	**9,00**	**1 232**	**10,00**	**1 657**

Notes explicatives :

(1) Les dépenses réelles pour l'exercice 2008-2009 sont fondées sur un rapport d'analyse des dépenses à la fin de l'exercice.

(2) Les chiffres comparatifs des années antérieures ont été réorganisés, au besoin, pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

Mesure de la performance

La section suivante fournit des renseignements sur des mesures clés du rendement pour le ministère pour l'exercice 2008-2009. Tous les ministères du gouvernement du Manitoba incluent dans leurs rapports annuels des mesures de la performance comme complément des résultats financiers et pour fournir aux Manitobains et Manitobaines des renseignements importants et utiles sur les activités gouvernementales et leurs effets sur la province et sa population.

Pour en savoir plus sur les rapports de performance du gouvernement du Manitoba, consultez la page Web suivante : www.gov.mb.ca/finance/performance.fr.html.

Nous accordons beaucoup d'importance à vos commentaires sur les mesures de la performance. Vous pouvez nous les faire parvenir, ainsi que toute question, à : mbperformance@gov.mb.ca.

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2008-2009 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle est la tendance au fil des ans?	F) Commentaires, mesures récentes ou liens vers le rapport
1. L'efficacité de notre stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba » à inciter les principales organisations offrant des services aux personnes âgées à contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques du gouvernement par la présentation d'énoncés de perspective écrits.	Les commentaires des organisations de personnes âgées bien informées permettront d'améliorer les programmes et services destinés aux aînés.	En 2003, le Cabinet a approuvé la stratégie « En avant les années : Promotion des aînés du Manitoba ». Auparavant, il n'existait aucun mécanisme officiel pour solliciter la participation des organisations de personnes âgées.	En 2008-2009, six organisations de personnes âgées ont transmis au Secrétariat des énoncés de perspective ou des rapports écrits. Les énoncés de perspective sur le transport et l'apprentissage continu en sont des exemples.	Nombre croissant de consultations.	L'augmentation du nombre de personnes âgées au Manitoba continue d'avoir des répercussions importantes sur la législation, les politiques et les programmes gouvernementaux; c'est pourquoi il est essentiel de donner aux personnes âgées la possibilité de contribuer au processus de planification et à l'élaboration des politiques.
2. La connaissance qu'a le public des renseignements et des services d'aiguillage, en évaluant le nombre d'appels que reçoit la Ligne d'information téléphonique pour les	Pour surveiller notre efficacité en matière de diffusion d'information et de prestation de services d'aiguillage aux clients. Connaître le nombre de demandes et le	En 2001, nous avons commencé à consigner de façon officielle des données sur la Ligne d'information téléphonique.	En 2008-2009, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu 2 101 appels. Les appels les plus fréquents visaient à demander des publications du Secrétariat ou de	Une diminution du nombre d'appels a correspondu à une augmentation de l'activité en ligne. En 2008-2009, 143 demandes de renseignements ont été présentées à l'adresse de courriel générique du	Le personnel du Secrétariat fait connaître la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements au moyen d'activités comme la Journée internationale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes aînées, des présentations et des séances d'information ainsi qu'au moyen de brochures, de feuilles

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2008-2009 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle est la tendance au fil des ans?	F) Commentaires, mesures récentes ou liens vers le rapport
personnes âgées et le genre de renseignements demandés.	type de renseignements demandés permettra de garantir que nous avons des renseignements exacts et utiles sur les questions importantes pour les clients.	En 2001-2002, 4 383 appels ont été reçus.	l'information sur le logement, les prestations financières et les soins de santé.	Secrétariat et les consultations du site Web du Secrétariat se sont chiffrées à 170 482. La figure 2 indique le type d'information demandée.	de renseignements, du *Guide des aînés du Manitoba* et du site Web : www.gov.mb.ca/shas/abuse/index.fr.html.
3. La portée de la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées dans les régions rurales et du nord du Manitoba en mesurant la hausse du nombre de consultations et de réunions régionales ou communautaires qui ont lieu dans ces régions ou qui portent sur elles.	Pour faire en sorte que la stratégie tienne compte des besoins et des problèmes propres à chaque région de la province.	En 2003, la stratégie de lutte contre la violence envers les personnes âgées rattachée à la stratégie « En avant les années » a été approuvée. Une stratégie provinciale a alors été mise en œuvre. On surveille les progrès depuis ce temps.	En 2008-2009, il existait sept équipes d'intervention et de surveillance en matière de violence envers les aînés dans les offices régionaux de la santé suivants : Assiniboine, Brandon, Région des Parcs, Burntwood, Région du Nord, Région du Centre et Winnipeg Des séances d'information et de sensibilisation sur la violence envers les personnes âgées ont eu lieu régulièrement dans chaque région de la province. De nombreuses communautés de toute la province ont participé à la troisième Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées.	D'après nos données, on demande de plus en plus souvent à la conseillère en matière de violence envers les personnes âgées d'assister à des réunions dans les régions rurales, de donner des séances de sensibilisation à la violence envers les personnes âgées et de participer aux activités de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements envers les personnes âgées ainsi qu'à des foires sur la santé dans les régions rurales et du Nord. Le nombre d'équipes d'intervention et de surveillance en matière de violence envers les aînés augmente régulièrement.	La hausse du nombre d'aînés au Manitoba a des conséquences importantes pour le gouvernement et la société en général. Les problèmes que connaissent les aînés du Nord et des collectivités rurales sont quelque peu différents de ceux qui existent en milieu urbain, et il est important que tous les aînés puissent continuer de se faire entendre. Le Secrétariat dirige les démarches du gouvernement visant à contrer le problème de la violence envers les aînés au Manitoba.

(A) Que mesure-t-on et quel indicateur utilise-t-on?	(B) Pourquoi est-il important de mesurer cela?	(C) Quel est le point de départ (mesure de base)?	(D) Quels sont les résultats de 2008-2009 ou les données connues les plus récentes?	(E) Quelle est la tendance au fil des ans?	F) Commentaires, mesures récentes ou liens vers le rapport
4. La connaissance de la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements en examinant le nombre d'appels et les types de mauvais traitements signalés.	L'évaluation et l'analyse du nombre d'appels reçus et des types de mauvais traitements signalés fournissent des renseignements utiles et à jour sur les nombreux aspects de la violence envers les personnes âgées. Ces renseignements permettent de prendre des décisions éclairées concernant les politiques et les programmes.	En 1999, nous avons commencé à consigner le nombre d'appels reçus et le type de mauvais traitements signalés. Cette année-là, il y a eu un peu plus d'une centaine d'appels.	En 2008-2009, la Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements a reçu 308 appels. La majorité des cas de mauvais traitements signalés sont de nature financière ou affective.	En 2008-2009, le Secrétariat a constaté une légère diminution du nombre d'appels visant à signaler des cas de mauvais traitement par rapport à 2007-2008. Les figures 3 et 4 donnent la répartition des appels reçus et la nature des mauvais traitements signalés.	

Figure 1
Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées

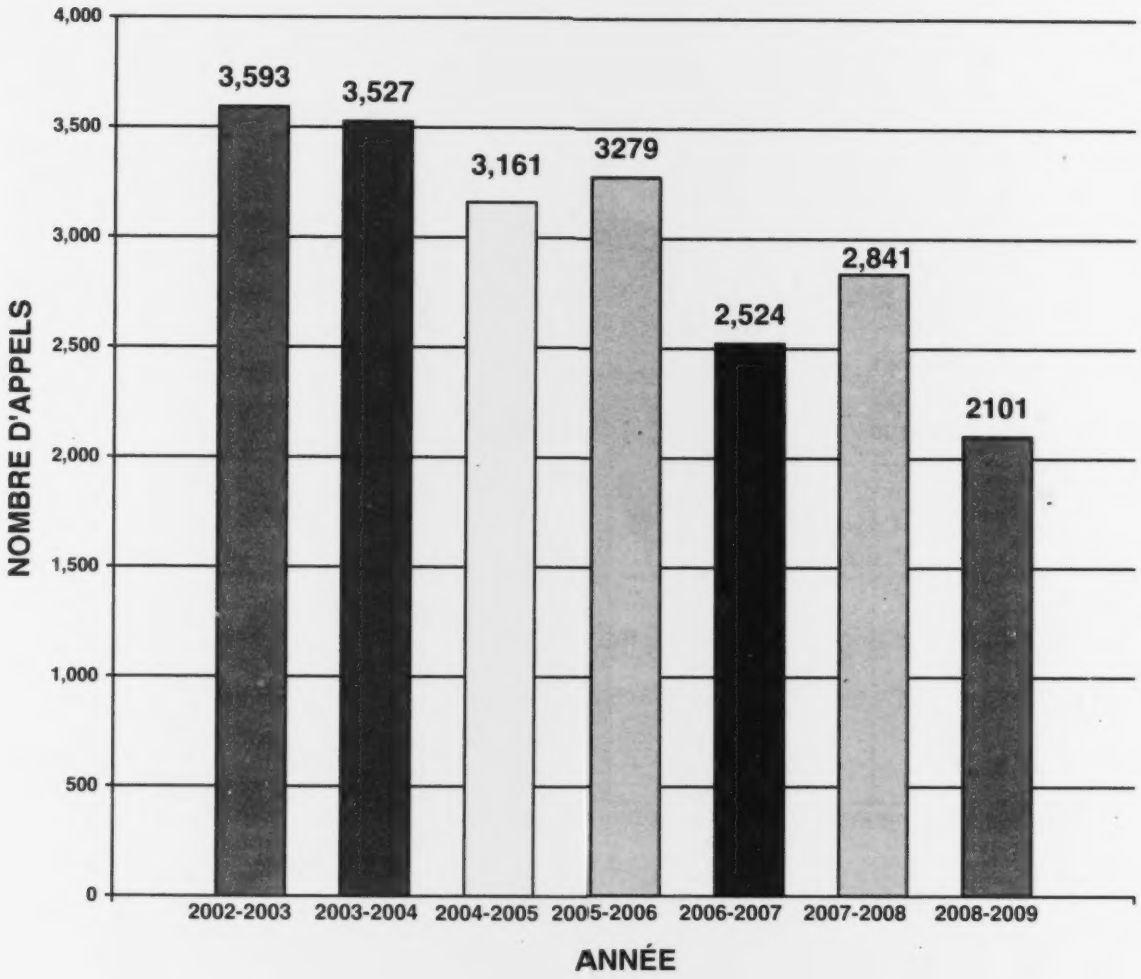

Figure 2
Ligne d'information téléphonique pour les personnes âgées (types d'appels)

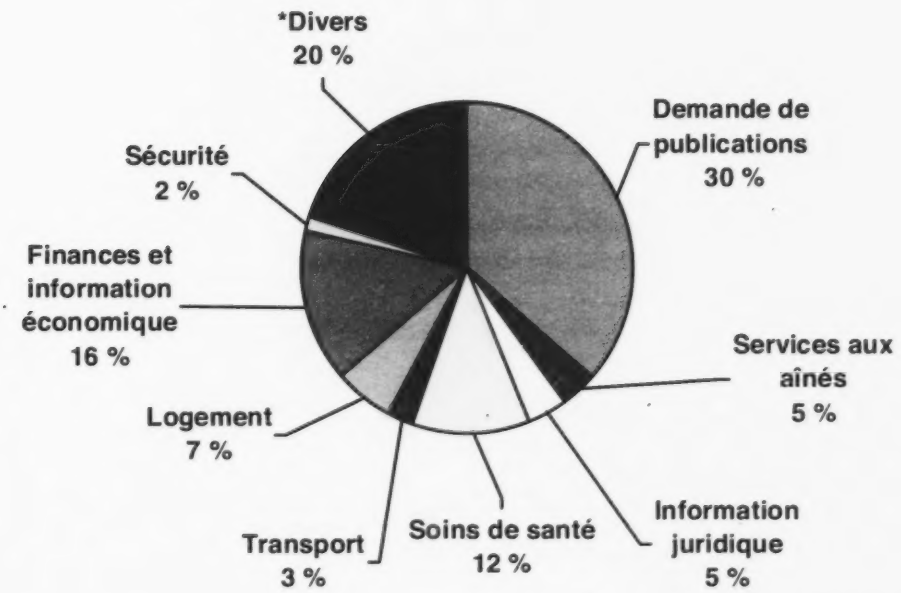

*La catégorie « Divers » comprend ce qui suit :

- Manifestations spéciales
- Pièces d'identité
- Demandes multiples
- Éducation et cours
- Impôts
- Ville de Winnipeg
- Emplois
- Subventions
- Renseignements divers

Figure 3
Ligne d'aide aux aînés victimes de mauvais traitements (nombre d'appels)

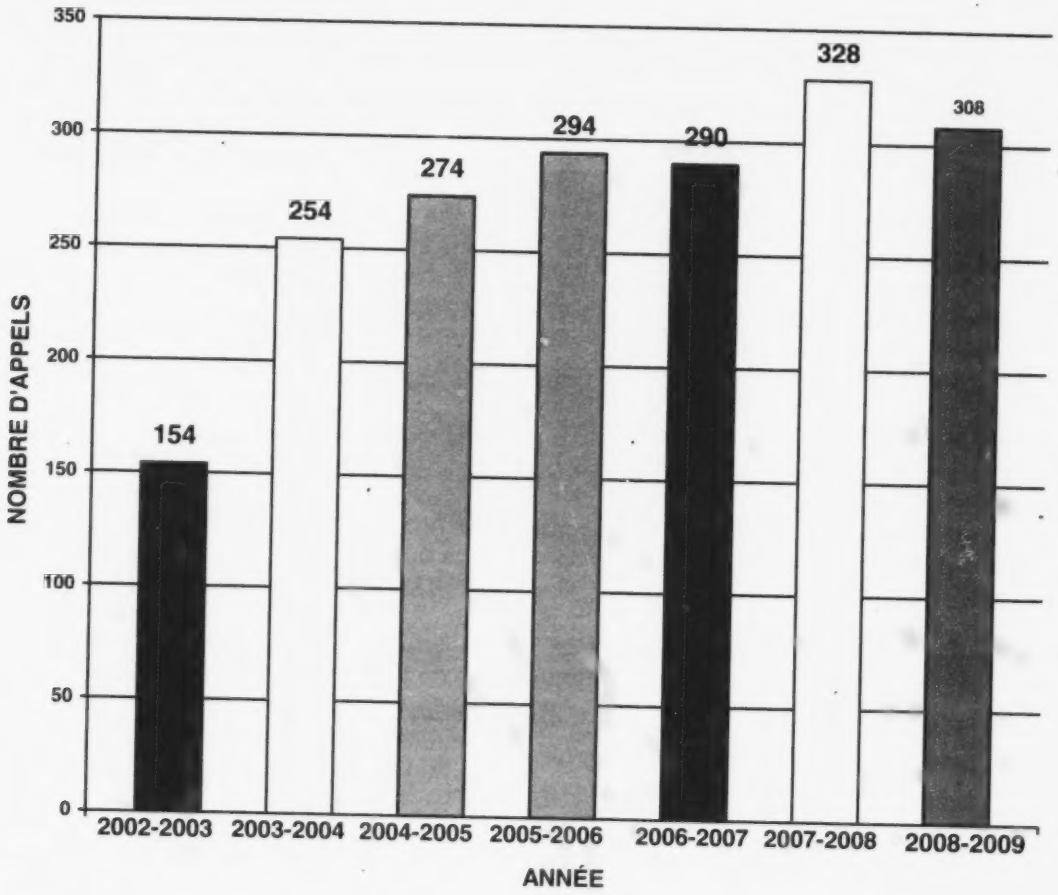

Figure 4
Types de mauvais traitements signalés

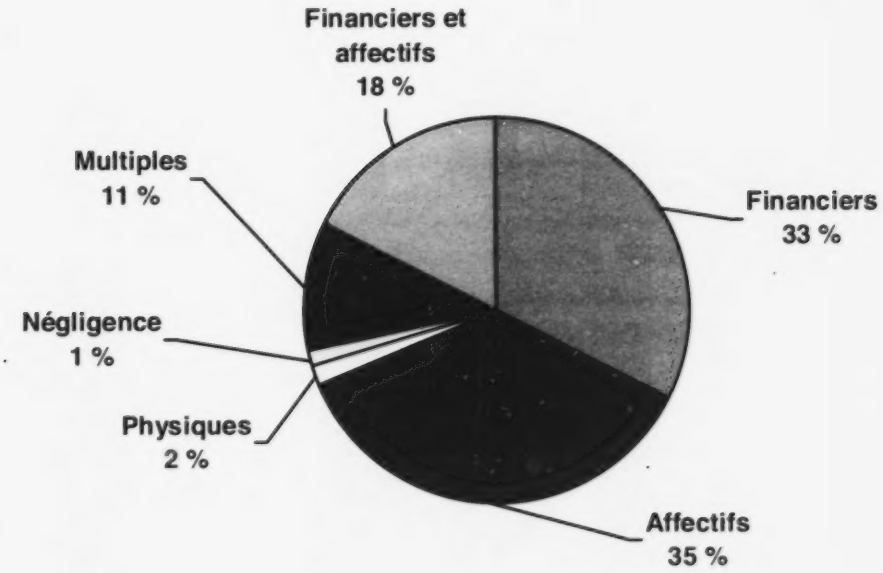

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)* est entrée en vigueur en avril 2007. Elle établit un processus clair pour les employés qui veulent communiquer leurs inquiétudes au sujet d'actes répréhensibles graves commis dans la fonction publique, et elle protège ces personnes contre des représailles. La *Loi* renforce la protection déjà offerte par d'autres lois manitobaines, ainsi que les droits à la négociation collective, les politiques, les règles de pratique et les processus établis dans la fonction publique du Manitoba.

Les actes répréhensibles établis par la *Loi* comprennent ce qui suit : une infraction à une loi fédérale ou provinciale; un acte ou une omission qui présente un risque pour la sécurité publique, la santé publique ou l'environnement; un cas grave de mauvaise gestion et le fait de sciemment ordonner ou conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible. La *Loi* n'a pas pour objet de traiter des questions courantes liées au fonctionnement ou à l'administration.

Le terme « divulgation » s'entend d'une divulgation faite de bonne foi et conformément à la *Loi* par un employé qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte répréhensible a été commis ou est sur le point de l'être, et ce, que l'acte dénoncé constitue ou non un acte répréhensible. Toutes les divulgations font l'objet d'un examen minutieux et approfondi visant à déterminer si une mesure doit être prise en vertu de la *Loi*, et elles doivent figurer dans un rapport annuel du ministère comme le prévoit l'article 18 de la *Loi*.

Voici un résumé des divulgations reçues par le Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé durant l'exercice 2008-2009.

Renseignements requis annuellement (en vertu de l'article 18 de la *Loi*)	**Exercice 2008-2009**
Nombre de divulgations reçues et nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite *Alinéa 18(2)a)*	**0** divulgation
Nombre d'enquêtes ouvertes à la suite des divulgations *Alinéa 18(2)b)*	**NÉANT**
Dans le cas où, par suite d'une enquête, il est conclu qu'un acte répréhensible a été commis, la description de l'acte en question et les recommandations faites ou mesures correctives prises relativement à cet acte ou motifs invoqués pour ne pas en prendre *Alinéa 18(2)c)*	**NÉANT**

Conseil manitobain du vieillissement

Rapport annuel 2008 - 2009

Conseil manitobain du vieillissement

155, rue Carlton, bureau 822 Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone: 945-6565
Sans frais: 1-800-665-6565
Télécopieur: 948-2514

Madame Kerri Irvin-Ross
Ministre déléguée à la Situation des personnes âgées
Palais législatif, bureau 310
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2008-2009 du Conseil manitobain du vieillissement.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Les membres du Conseil et les personnes âgées de tout le Manitoba sont ravis de constater que le gouvernement accorde une grande importance aux opinions des personnes âgées pour la planification des politiques et des programmes. Ils sont toujours reconnaissants au gouvernement de ses démarches visant à apporter des solutions aux problèmes d'actualité et à planifier l'avenir.

Les membres du Conseil continuent d'apprécier la participation du Manitoba, par l'entremise du Secrétariat du Manitoba du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé, à l'élaboration de l'Initiative du Manitoba, province amie des aînés. Cette initiative intéressante encourage les personnes âgées à demeurer indépendantes et actives et à rester engagées sur le plan social, car cela contribue au vieillissement en santé et à la création de collectivités saines. Actuellement, grâce à la participation de 29 collectivités à cette initiative, le Manitoba est bien en voie de devenir la province canadienne la plus amie des aînés!

En ma qualité de nouveau président du Conseil manitobain du vieillissement, je prends davantage conscience des efforts déployés par les membres du Conseil pour vous conseiller et je les apprécie encore plus. Nos membres sont également actifs auprès des organisations de personnes âgées de leurs collectivités et sont heureux de collaborer avec tous ceux et celles qui ont à cœur la santé et le bien-être des personnes âgées. Cette année encore, le Conseil a fait des recommandations au gouvernement sur des questions importantes et a collaboré étroitement avec le Secrétariat pour traiter des questions qui intéressent les aînés. Le *Guide des aînés du Manitoba* continue d'être une source d'information fiable pour toute la population de la province. À la cérémonie annuelle de remise des prix de mérite, tenue à l'Assemblée législative en octobre, Mois des aînés et des anciens, le Conseil a rendu hommage à des personnes et des organisations qui ont contribué à améliorer la vie des personnes âgées.

Les membres du Conseil sont reconnaissants du soutien continu que vous et votre personnel leur accordez. Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier le personnel du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé pour l'engagement dont il fait preuve envers le travail du Conseil manitobain du vieillissement.

Le tout respectueusement soumis.

Le président du Conseil manitobain sur le vieillissement,

Jean-Yves Rochon

Conseil manitobain du vieillissement

Le Conseil manitobain du vieillissement est un organisme consultatif qui relève de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Il veille à ce que les programmes et politiques du gouvernement relatifs aux personnes âgées reflètent le point de vue de celles-ci.

Les attributions du Conseil consistent à :

- renseigner et conseiller la ministre sur :
  - le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge,
  - les programmes, les services, les lignes directrices et les lois ayant trait au vieillissement ainsi qu'aux besoins et aux intérêts des personnes âgées au Manitoba;
- sensibiliser le public au vieillissement et à ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.

Le Conseil consultatif devait, à l'origine, rendre compte au ministre de la Santé par l'intermédiaire du gérontologue de la province. Depuis mai 1994, le Conseil relève directement de la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Ce changement a été apporté pour intégrer les activités relatives aux personnes âgées et pour refléter la vaste gamme de questions liées aux personnes âgées au Manitoba, qui ne se limitent pas au secteur des soins de santé.

La *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement* a reçu la sanction royale en juin 2005. Elle fournit les bases législatives sur lesquelles s'appuie le Conseil. De plus, elle garantit que le gouvernement continuera de consulter les personnes âgées et que le Conseil continuera à participer à la planification et aux décisions du gouvernement dans l'avenir.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze membres, dont un président et un vice-président, qui sont nommés par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées. Les membres sont issus de divers milieux géographiques, de différents groupes ethniques et du secteur des services communautaires du Manitoba.

Durant l'exercice, le Conseil a tenu cinq réunions. Il a aussi participé à des réunions avec la ministre afin d'examiner des questions importantes pour les aînés, et son président rencontre régulièrement la ministre.

Des comités sont formés pour répondre à de nouveaux problèmes ou à de nouvelles préoccupations concernant les personnes âgées.

Cette année, le Conseil a reçu 99 873 $ du Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé à titre d'aide à la recherche et à l'administration

Objectifs

Les attributions du Conseil consistent à :

(a) renseigner et à conseiller la ministre :
  (i) sur le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge,
  (ii) sur les programmes, les services, les lignes directrices et les lois ayant trait au vieillissement ainsi qu'aux besoins et aux intérêts des personnes âgées au Manitoba;

(b) sensibiliser le public au vieillissement et à ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge

Résultats attendus et résultats réels pour l'exercice 2008-2009

1. Des politiques, des programmes et des services gouvernementaux qui répondent aux besoins des personnes âgées.
   - Le Conseil s'est occupé des questions suivantes :
     - les besoins en matière de logement,
     - l'accès aux renseignements sur les prestations,
     - les coûts des services de santé non assurés,
     - les besoins en matière de soutien spirituel,
     - les enjeux économiques des aînés manitobains,
     - les soins de santé,
     - le Régime d'assurance-médicaments,
     - l'âgisme,
     - l'accès aux services de santé en milieu rural,
     - le transport;
     - les préoccupations particulières des femmes âgées et les problèmes des immigrants.

   - Le Conseil a continué de structurer son travail au sein des sous-comités suivants :
     - Santé
     - Vie en société
     - Sécurité
     - Prix de mérite

   - Le Conseil a présenté à la ministre des dossiers sur un certain nombre de ces questions et continuera de lui faire des recommandations au moyen de documents de discussion, de lettres et de notes de service ou dans le cadre de discussions avec elle.

2. Accroître la connaissance et la compréhension du public concernant le vieillissement et ses conséquences pour tous les Manitobains, quel que soit leur âge.
   - Le Conseil a réimprimé le *Guide des aînés du Manitoba* (15e édition). Ce guide vise à renseigner le public sur les divers programmes et ressources destinés aux personnes âgées du Manitoba. Le Conseil a distribué le *Guide des aînés du Manitoba* à un grand nombre d'organisations de personnes âgées, à des aînés et leurs familles et à d'autres personnes désireuses de se renseigner sur les ressources et programmes destinés aux personnes âgées.

   - Le Conseil a continué de publier en ligne ses feuilles de renseignements à l'intention des personnes âgées du Manitoba, à l'adresse www.gov.mb.ca/shas/index.fr.html, et d'en envoyer par la poste sur demande.

   - Le Conseil a publié un guide pour les membres du Conseil manitobain du vieillissement

   - Les Prix de mérite du Conseil manitobain du vieillissement ont été remis par la ministre déléguée à la Situation des personnes âgées et par le président du Conseil. Neuf personnes ont reçu un prix et treize mentions honorables ont été accordées.

   - Le prix Murray R. Smith a été décerné pour la quatrième fois cette année. Murray Smith a été président du Conseil manitobain du vieillissement de 2001 à 2002. Le prix a été créé en l'honneur de ses nombreuses années de services communautaires et d'activités de défense des droits des aînés.

3. Une compréhension accrue des services gouvernementaux et communautaires destinés aux personnes âgées.